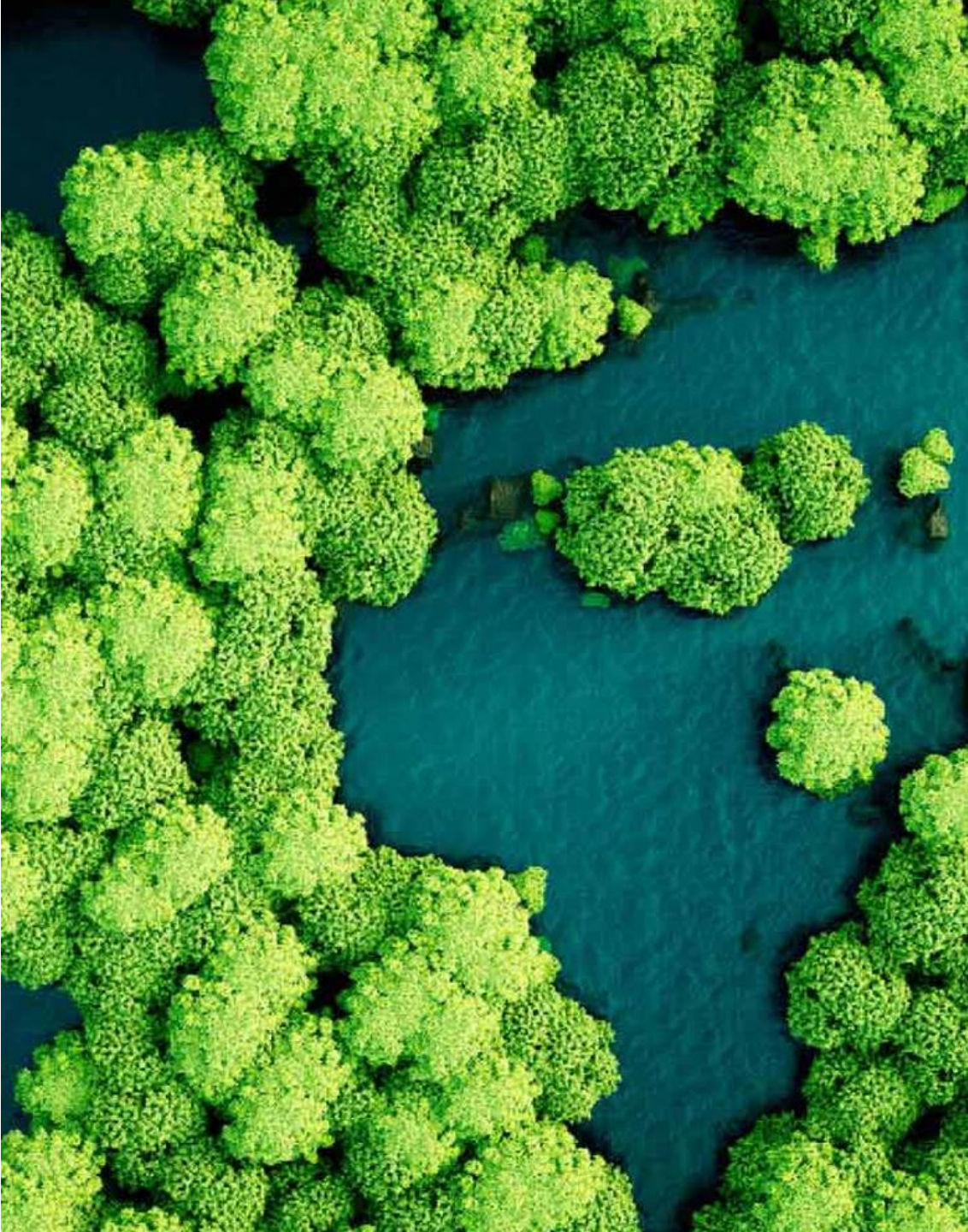




Exercice 2025

Stratégie climatique mondiale relative aux actions

Rapport de durabilité

Pour une analyse des risques associés à cette stratégie, veuillez consulter la page Considérations relatives aux placements à la fin de la présentation. Cette présentation est réservée aux investisseurs institutionnels et aux professionnels de l'investissement. Ne pas distribuer au public.

- 1. Message de la direction**
- 2. Pourquoi la stratégie climatique mondiale**
- 3. Gestionnaires du capital responsable**
- 4. Bâtir un portefeuille durable**
- 5. Innovation**
- 6. L'investissement durable chez Gestion de placements Manuvie**
- 7. Annexe**

Jalons en matière de durabilité

Équilibrage entre durabilité et croissance du capital

Nous sommes très fiers des résultats et des jalons que notre stratégie a réussi à atteindre depuis sa création et au cours de 2025, tant sur le plan des rendements financiers que de la durabilité. Ceci est le résultat du temps, de l'énergie, des ressources et de l'expérience consacrés à la gestion de ce qui est devenu l'une des stratégies d'investissements en actions mondiales les plus durables disponibles sur le marché actuel.

Depuis sa création, le compte représentatif de notre stratégie climatique mondiale relative aux actions s'est constamment classé parmi **les 5 %** les mieux notés en matière de durabilité¹ dans la catégorie mondiale des actions à grande capitalisation de Morningstar, tout en conservant une cote de durabilité de cinq globes attribuée par Morningstar pendant toute cette période.

Soucieux de nous aligner sur les principes de l'Accord de Paris et son objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, tout en assurant une croissance du capital à long terme pour les investisseurs, nous avons élaboré ce rapport de durabilité afin de fournir aux détenteurs de parts et à nos partenaires des preuves concrètes de nos efforts (et de nos réalisations²) à l'égard de ces deux objectifs pour nos clients. Nous espérons que vous trouverez ce document instructif et pertinent et souhaitons profiter de cette occasion pour remercier nos clients et partenaires alors que nous célébrons notre cinquième anniversaire depuis le lancement de la stratégie en février 2021.

¹ Source : Morningstar. Fondée sur le classement historique de durabilité des entreprises au 5e centile du compte représentatif de cette stratégie. Pointage de durabilité et cote de risque ESG en date du 30 novembre 2025. Portefeuille au 30 novembre 2025. Sustainalytics fournit une analyse du risque ESG au niveau des émetteurs utilisée dans le calcul du pointage de durabilité de Morningstar. Le classement est établi au sein de la catégorie Actions mondiales à grande capitalisation de Morningstar, qui regroupe environ 8 300 fonds mondiaux d'actions à grande capitalisation. Sustainalytics fournit une analyse du risque ESG au niveau des émetteurs utilisée dans le calcul du pointage de durabilité de Morningstar. ² Nous pouvons établir des objectifs dans le cadre de nos activités d'engagement visant à favoriser une divulgation accrue ou l'adoption de pratiques exemplaires liées à des enjeux de durabilité importants sur le plan financier. Dans de tels cas, nous cherchons à collaborer avec l'entreprise pour traiter les enjeux identifiés. Les progrès réalisés par l'entreprise sont ensuite suivis sur une période raisonnable jusqu'à la résolution de la situation. Si l'entreprise met en œuvre les mesures demandées ou résout autrement l'enjeu identifié, nous pouvons considérer que l'objectif d'engagement a été atteint.



Hausse implicite de température de **1,73 °C**
(**0,34 °C** de moins que l'indice de référence mondial MSCI)



Intensité de carbone inférieure de **45 %** à celle de
l'indice de référence mondial MSCI



Recul de **30 %** de **l'intensité carbone** depuis la création
(portées 1 et 2)



Plus de **82 %** de nos placements sont associés à des
sociétés ayant des **objectifs fondés sur la science** (SBTi)
validées ou en cours de validation.



97 % de nos titres en portefeuille publient leurs
données auprès du **Carbon Disclosure Project (CDP)**



19 activités d'engagement ESG en 2025
(**79** depuis la création)



29 résultats obtenus² grâce aux activités
d'engagement ESG (depuis la création)



Scores supérieurs pour **15 des 17** objectifs de
développement durable par rapport à l'indice mondial
MSCI

2

Pourquoi nous avons lancé la stratégie climatique mondiale relative aux actions

L'inaction n'est plus une option

Au cours des 10 à 20 dernières années, les changements climatiques sont déjà passés du statut de « risque futur » à celui de « préjudice actuel » dans de nombreux domaines, notamment la santé, les écosystèmes, l'eau, l'alimentation ainsi que l'économie. Le passé récent témoigne déjà de coûts et de dommages considérables, et l'ampleur du problème continuera de croître à mesure que le réchauffement s'accroît.



Pourquoi nous avons lancé la stratégie climatique mondiale relative aux actions

L'inaction n'est plus une option

Hausse des températures et santé

La chaleur extrême et la hausse des températures menacent immédiatement la santé humaine partout dans le monde.

- Le réchauffement climatique causé par l'activité humaine a atteint environ 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (1850-1900), selon les plus récentes évaluations¹.
- La décennie 2011-2020 a été la plus chaude jamais enregistrée, et chaque décennie successive a été plus chaude que la précédente.
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur a des répercussions majeures sur la santé (p. ex., davantage de décès liés à la chaleur).
- Les coûts directs pour la santé, notamment ceux liés à la malnutrition, aux maladies à transmission vectorielle et au stress thermique, devraient augmenter.

Élévation du niveau de la mer et infrastructures

Nous observons déjà des changements majeurs de la cryosphère, qui se traduisent par des risques structurels (infrastructures, communautés côtières) et probablement des déplacements ou des dommages généralisés.

- La cryosphère (glaciers, calottes glaciaires, banquise) subit des pertes sans précédent.
- L'élévation du niveau de la mer s'accélère, et une hausse supplémentaire à long terme est déjà inévitable, même si les émissions de gaz à effet de serre cessaient complètement.
- Ces changements ont des conséquences importantes sur les inondations côtières, l'érosion, l'intrusion d'eau salée et les collectivités situées dans les zones de basse altitude.

Stress hydrique et agriculture

Le cycle hydrologique est perturbé : les sécheresses, les inondations et les changements des débits fluviaux nuisent à l'agriculture, aux infrastructures et aux moyens de subsistance.

- La rareté de l'eau et le stress hydrique s'accroissent : selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'année 2023 a été la plus sèche pour les cours d'eau mondiaux depuis plus de trois décennies.
- Intensification des épisodes de fortes précipitations et d'inondations. (L'air plus chaud pouvant retenir davantage d'humidité, les épisodes de précipitations abondantes deviennent plus fréquents et plus intenses dans de nombreuses régions.)
- Parallèlement, certaines régions subissent des sécheresses prolongées et une diminution de l'apport en eau provenant de la fonte des neiges et des glaces, ce qui a des répercussions sur l'agriculture, les écosystèmes et la production d'hydroélectricité.

Répercussions sur les écosystèmes et l'économie

La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes entraînent des effets en cascade sur les économies et la sécurité alimentaire.

Source : 1 Le monde franchit le seuil de 1,5 °C pour une année entière pour la première fois | Royal Meteorological Society.



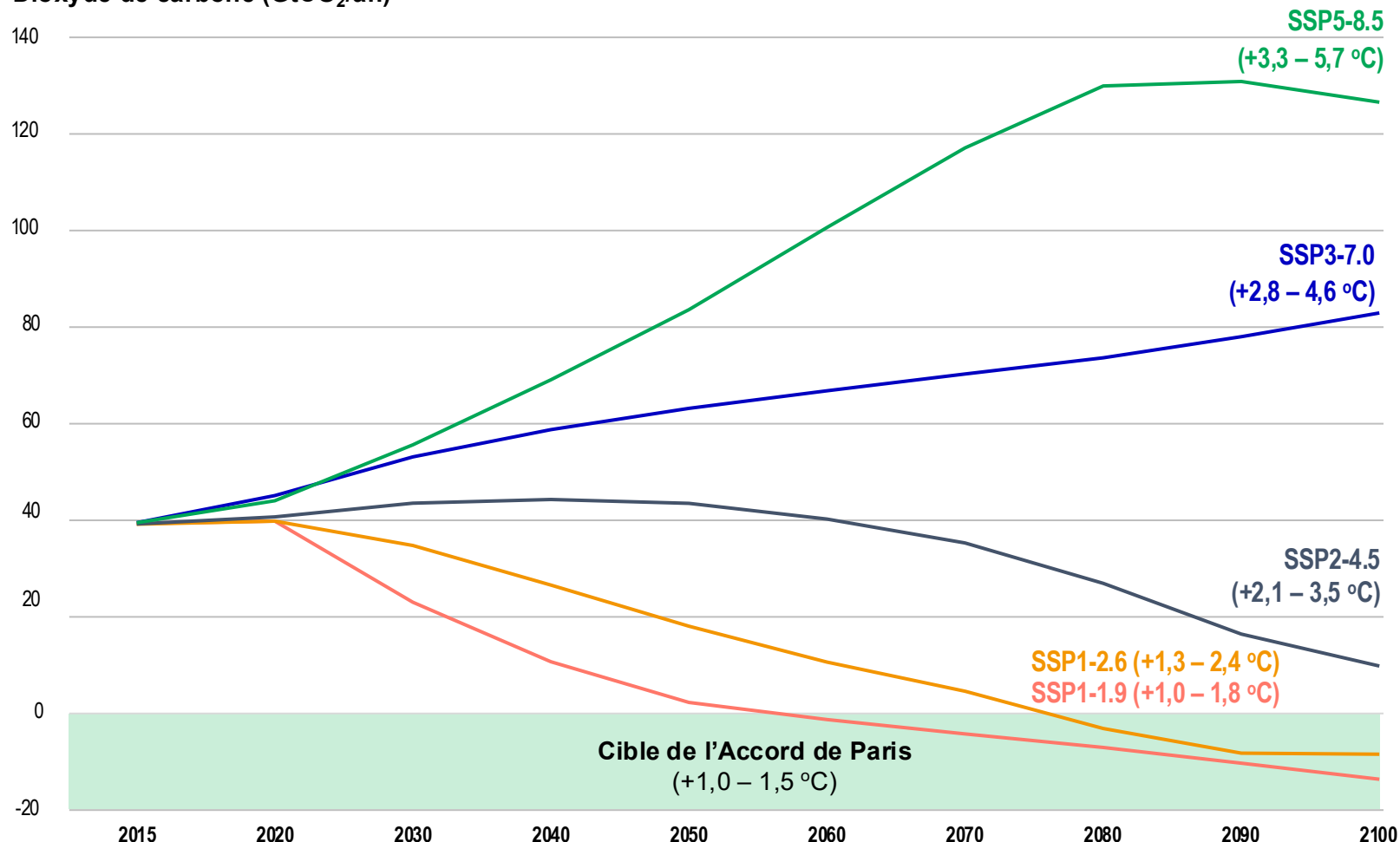
Vise à s'aligner avec l'Accord de Paris

La stratégie vise à constituer un portefeuille aligné sur l'objectif climatique de l'**Accord de Paris**. Nous estimons que les entreprises qui se distinguent par l'adoption d'objectifs fondés sur la science climatique et par la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) bénéficient d'une crédibilité accrue, d'une marque plus forte, de perspectives de croissance plus durables et de risques environnementaux moindres. Ces entreprises sont également plus susceptibles de générer, à long terme, des flux de trésorerie disponibles stables et durables ainsi qu'un meilleur rendement des capitaux investis, grâce à leur capacité à gérer efficacement les risques environnementaux et les autres enjeux liés à la durabilité au sein de leurs activités.

Comment nous cherchons à nous aligner

Nous mesurons la température de chacun des actions détenues ainsi que la température globale du portefeuille à l'aide de divers outils, notamment une analyse de la température associée aux engagements relatifs aux objectifs fondés sur la science des sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi qu'un outil de modélisation climatique qui évalue le potentiel de réchauffement implicite, ou la température, de chaque titre. Cette approche vise à construire un portefeuille composé de sociétés dont l'augmentation moyenne projetée de la température est alignée sur l'objectif de maintenir la hausse de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en cherchant à la limiter à 1,5 °C d'ici la fin du siècle. Selon les données scientifiques les plus récentes, l'atteinte de cet objectif à long terme nécessiterait que les émissions mondiales de gaz à effet de serre culminent d'ici 2020, puis diminuent jusqu'à atteindre la carboneutralité avant la fin du siècle. Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, cette transition vers la carboneutralité doit être réalisée d'ici 2050.

Dioxyde de carbone (GtCO₂/an)



Source : Gestion de placements Manuvie; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Sixième Rapport d'évaluation, Changements climatiques 2021 : Les bases scientifiques physiques, Groupe de travail I (6 août 2021). La température moyenne mondiale à la fin du siècle sera déterminée par la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produites au cours des prochaines décennies. Les deux trajectoires socioéconomiques partagées (SSP) qui permettent de maintenir le réchauffement sous la barre des 2 °C (faibles émissions et très faibles émissions) exigent l'atteinte de la carboneutralité entre le milieu et la fin du siècle ainsi que le recours à des mesures de retrait du carbone. Il existe cinq scénarios : très faibles émissions (SSP1-1.9), faibles émissions (SSP1-2.6), émissions moyennes (SSP2-4.5), émissions élevées (SSP3-7.0) et fortes émissions (SSP5-8.5). Les fourchettes de température présentées correspondent aux intervalles de confiance de 5 % à 95 % établis dans le sixième Rapport d'évaluation du GIEC (AR6).

Risques liés à la hausse des températures

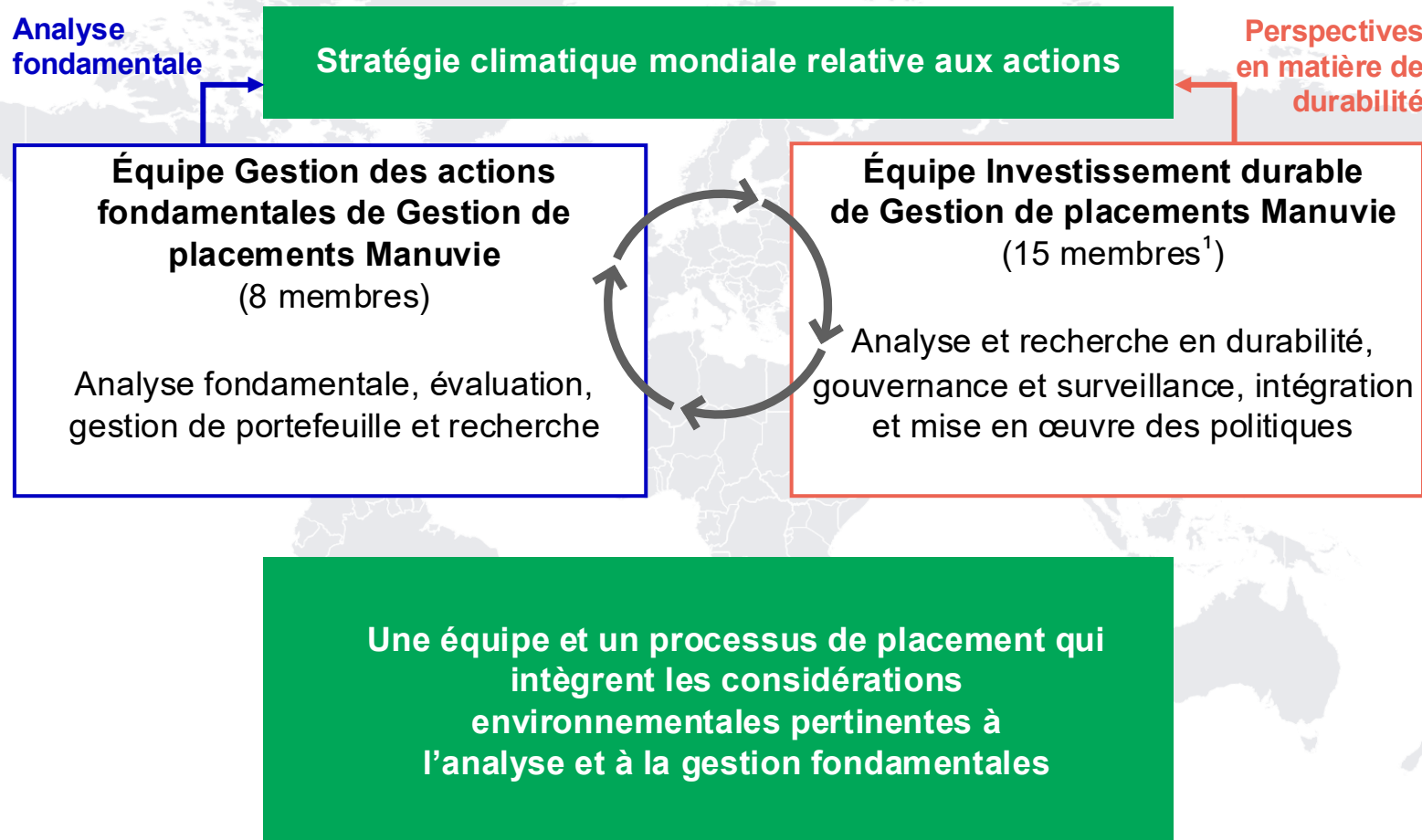
À mesure que le réchauffement s'intensifie, les répercussions deviennent plus graves et de plus en plus difficiles, voire impossibles, à contrer par l'adaptation.

Domaine touché	1,5 °C (hausse de température d'ici la fin du siècle)	2 °C (hausse de température d'ici la fin du siècle)	3 °C (hausse de température d'ici la fin du siècle)	1,5 °C contre 2 °C	1,5 °C contre 3 °C
Sécheresse Population des zones arides exposée au stress hydrique, au stress thermique et à la désertification	0,95 G de personnes	1,15 G de personnes	1,29 G de personnes	200 M de personnes de plus	340 M de personnes
Incendies Augmentation des superficies brûlées dans l'Europe méditerranéenne	40—54 %	62—87 %	96—187 %	60 % pire	300 % pire
Chaleur extrême Augmentation du nombre de jours par année où la température maximale dépasse 35 °C	45—58	58—68	66—87	20 % pire	50 % pire
Inondations Augmentation de la population mondiale exposée aux inondations	24 %	30 %	Données non encore disponibles	30 % pire	Données non encore disponibles
Élévation du niveau de la mer Élévation moyenne mondiale du niveau de la mer d'ici 2100	0,28-0,55 m	0,33—0,61 m	0,44—0,76 m	10 % pire	40 % pire

3

Processus de placement





Deux équipes. Une seule stratégie.

Notre stratégie climatique mondiale relative aux actions est gérée par notre équipe des actions fondamentales, avec le soutien des membres de l'équipe de durabilité des marchés publics de Manuvie, qui assurent l'analyse et la supervision en matière de durabilité et de considérations climatiques, tant pour le portefeuille que pour les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Bien que les membres des deux équipes collaborent régulièrement sur des enjeux propres à certaines sociétés ou à certains secteurs, notamment en matière d'engagement, de production de rapports ou de partage de recherches, les deux équipes se réunissent également de façon formelle chaque mois afin d'analyser et de superviser les aspects liés à la durabilité du portefeuille, des actions détenues et des actions potentielles. L'équipe de durabilité soutient l'équipe de gestion de portefeuille en apportant une expertise complémentaire en matière d'analyse, d'évaluation, de supervision et de gestion des risques liés à la durabilité.

Gestion de placements Manuvie a mis sur pied une équipe de durabilité actuellement composée de 30 professionnels de l'investissement durable, dont trois professionnels sont dédiés à la stratégie et sont établis au Canada (Toronto et Montréal). Dans le cadre de la stratégie climatique mondiale, bien que la collaboration ait lieu avec presque tous les membres de l'équipe de durabilité, la coopération quotidienne ainsi que la participation aux réunions mensuelles d'examen et de constitution de portefeuille ont lieu avec des membres basés dans les bureaux de Gestion de placements Manuvie à Toronto, Montréal et Boston.

Un partenariat d'équipes chevronnées en placement et en durabilité

Conjuguer gestion active et perspectives en matière de durabilité

Équipe de gestion de placements



Patrick Blais,
FSA, CFA

Gestionnaire de
portefeuille
principal
27 ans d'expérience



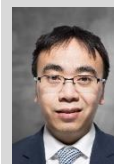
Steve Bélisle,
M. Sc., CFA

Gestionnaire de
portefeuille
principal
22 ans d'expérience



Cavan Yie,
MBA, CFA

Gestionnaire de
portefeuille principal
17 ans d'expérience



Derek Chan,
MBA, CPA, CGA,
CFA

Gestionnaire de
portefeuille
17 ans d'expérience



Brian Chan,
CFA

Gestionnaire de
portefeuille
16 ans d'expérience



**Jakub
Sulimierski, CFA**

Gestionnaire de
portefeuille
14 ans d'expérience



Yasmin Ismail,
CFA

Analyste en placement
3 ans d'expérience



Célia Coulibaly,
M. Sc.

Analyste de recherche en
placement
9 ans d'expérience

Équipe Investissement durable



Alyson J. Slater

Directrice générale
23 ans d'expérience



David Ung
M. Sc.

Directeur
12 ans d'expérience



Omar Soliman

Associé
9 ans d'expérience



Amarilys Simoneau

Analyste
3 ans d'expérience

Membre d'une équipe mondiale de durabilité de 30 personnes

Ressources additionnelles

Risque de placement et
analyse quantitative

Équipes de gestion de portefeuille
équipes de négociation

Équipes de gestion de portefeuille
d'actions et de titres à revenu fixe

Équipe de gestion de
portefeuille pour les
clients

À titre indicatif seulement, au 31 décembre 2025. En plus des membres de l'équipe Durabilité énumérés ci-dessus, les professionnels de la durabilité à l'échelle mondiale de Gestion de placements Manuvie comprennent notre équipe mondiale de durabilité, ainsi que des spécialistes de la durabilité d'autres filiales, sociétés affiliées et coentreprises de Gestion de placements Manuvie touchant des stratégies et des équipes de placement des marchés publics et privés; ces personnes relèvent de leurs secteurs d'activité respectifs.

Ce que cette stratégie vise à réaliser

La **stratégie climatique mondiale relative aux actions** de Gestion de placements Manuvie vise à créer un portefeuille aligné sur la cible climatique de l'Accord de Paris, cherchant à créer un portefeuille diversifié de chefs de file climatiques¹ qui prend en compte les éléments suivants :



Hausse de température plus faible

Une hausse projetée de la température nettement inférieure à celle de l'indice de référence²



Intensité carbone plus faible

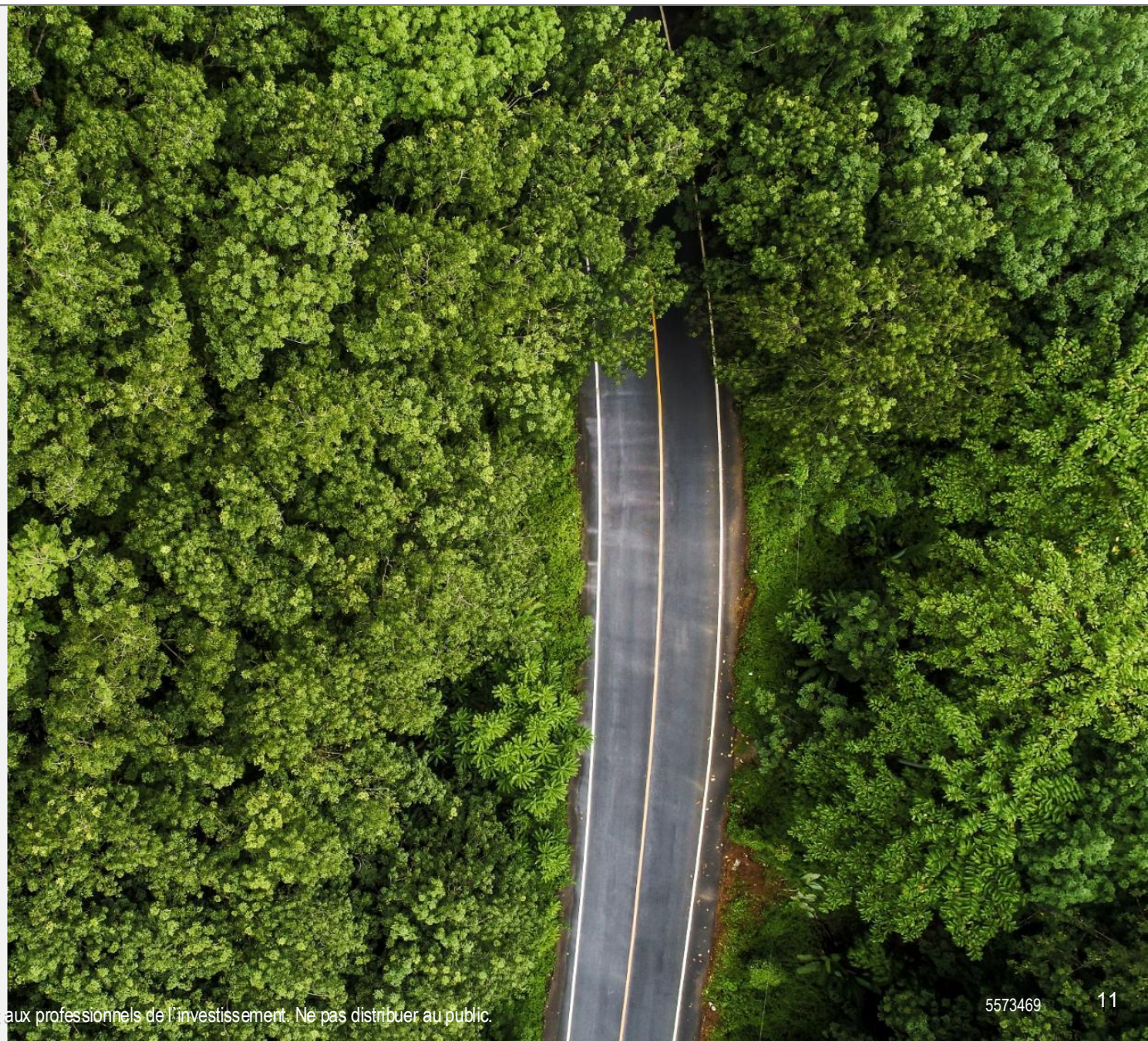
Une intensité carbone ciblée d'au moins 50 % inférieure à celle de l'indice de référence²



Revenus verts plus élevés

Une part de revenus verts supérieure à celle de l'indice de référence²

¹ Chefs de file climatiques : La stratégie cherche à investir dans des entreprises qui sont des « chefs de file climatiques » et qui s'alignent sur une stratégie de placement carboneutre. Ainsi, le conseiller en portefeuille tiendra compte des entreprises qui : i) se sont engagées à atteindre des objectifs fondés sur la science ou dont les objectifs fondés sur la science ont été validés, telles qu'identifiées raisonnablement par le gestionnaire de portefeuille de temps à autre; ii) affichent de faibles émissions de GES, se situant parmi les 35 % les plus faibles de leur secteur d'activité en matière d'émissions (portées 1, 2 et 3 en amont); ou iii) offrent des solutions climatiques favorisant une transition vers une économie sobre en carbone, mesurées par une part importante (minimum de 20 %) des revenus provenant d'activités telles que les énergies renouvelables, les technologies écoénergétiques, les bâtiments écologiques, la prévention de la pollution et la gestion de l'eau durable. ² L'indice de référence de la stratégie est l'indice mondial MSCI.



Vise à s'aligner sur l'objectif climatique de l'Accord de Paris

Investir dans les chefs de file climatiques

Sélection positive : chefs de file climatiques¹

Objectifs fondés sur la science (SBT)

Engagés à atteindre des objectifs fondés sur la science pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), conformément à l'initiative SBT(SBTi).

Solutions climatiques

Une part importante des revenus découlant de solutions climatiques, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les véhicules électriques

Faibles émissions

Une intensité carbone relative plus faible, se situant parmi les 35 % les plus faibles de son secteur d'activité.

Sélection négative : cadre d'exclusion²



Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)



Pétrole et gaz



Tabac



Charbon



Armes



Alcool



Divertissement pour adultes



Jeux de hasard

À titre indicatif seulement. Veuillez consulter l'annexe pour les définitions importantes. 1 La stratégie cherche à investir dans des entreprises qui sont des « chefs de file climatiques » et qui s'alignent sur une stratégie de placement carboneutre (voir « Définitions importantes » en annexe pour les détails). 2 La stratégie applique un cadre d'exclusion selon lequel certains émetteurs sont retirés de l'univers de placement. Ce cadre exclut un émetteur de toute considération de placement si, au moment du placement, des fournisseurs de données tiers déterminent que cet émetteur : a) contrevient à un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (« UNGC »), une initiative volontaire fondée sur l'engagement des émetteurs à mettre en œuvre des principes universels de durabilité; b) tire plus de 25 % de ses revenus de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles; c) tire plus de 5 % de ses revenus de l'alcool, du tabac, du divertissement pour adultes, des jeux de hasard ou de la fabrication d'armes conventionnelles; ou d) tire des revenus, quelle qu'en soit la proportion, des armes controversées, de l'extraction et de la vente de charbon thermique, ou encore de l'extraction et de la production de pétrole et de gaz. Le cadre d'exclusion peut être modifié en fonction de l'évaluation de chaque émetteur par le gestionnaire ou par le ou les fournisseurs de données tiers.

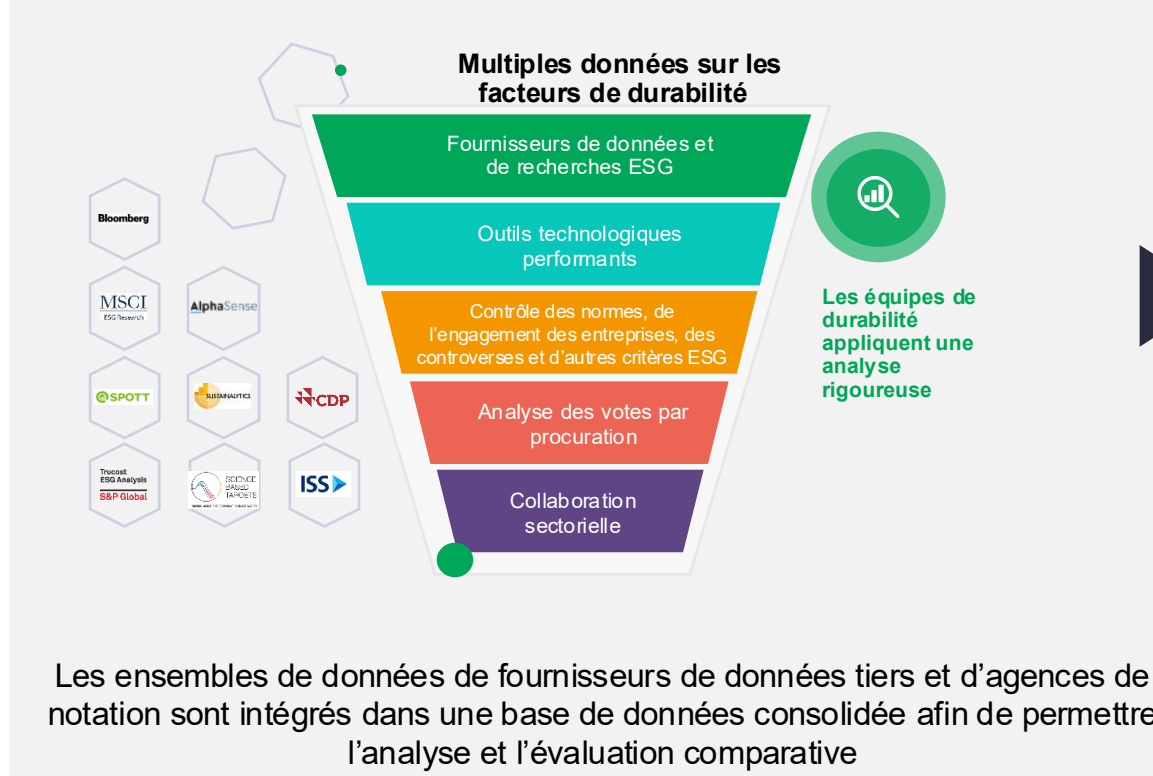
Réservé aux investisseurs institutionnels et aux professionnels de l'investissement. Ne pas distribuer au public.

Intégrer des données de durabilité exclusives et de tiers pour des perspectives de placement enrichies

Nous transformons un vaste éventail de données et de facteurs liés à la durabilité en analyses consolidées et pertinentes qui appuient notre processus d'investissement. Nous nous appuyons sur de multiples ensembles de données ESG et travaux de recherche de tiers, soutenus par des outils technologiques, et appliquons un filtrage interne (y compris la participation à des activités et les controverses), l'analyse des votes par procuration, ainsi que la collaboration sectorielle. Notre équipe de placement effectue ensuite une analyse rigoureuse, à l'aide de son outil exclusif de sélection des chefs de file climatiques, afin d'éclairer la prise de décisions d'investissement.

Base de données de durabilité exclusive

Filtrage exclusif des chefs de file climatiques



Fund Code	Issuance Date	Climate Bond fund - ESG	Climate Equity Fund	ESG Oversight Metrics	TCFD Output	Climate Risk - Core	Climate Risk - Underlyin...	SFDR - EU Taxonomy	SFDR PA2 - Core	ESG Framework Overview	ESG Portfolio Profile	ESG Portfolio Themes	ESG Sec Characteristics
CLBOND	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
CEQUITY	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
ESG_OVR	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
TCFD_OUT	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
CLIMATE_RISK_CORE	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
CLIMATE_RISK_UNDERLYING	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
SFDR_EU_TAXONOMY	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
SFDR_PA2_CORE	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
ESG_FRAMEWORK_OVERVIEW	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
ESG_PORTFOLIO_PROFILE	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
ESG_PORTFOLIO_THEMES	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00
ESG_SEC_CHARACTERISTICS	2020-01-01	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00	85.00

Filtrage exclusif de sélection des chefs de file climatiques regroupant en un seul endroit les évaluations effectuées au niveau des émetteurs et du portefeuille

4

Gestionnaires du capital responsable



Engagements, résultats et
vote par procuration

L'actionnariat actif en pratique

L'actionnariat actif est un élément central de la façon dont notre **stratégie climatique mondiale relative aux actions** cherche à gérer le risque et à soutenir la création de valeur à long terme.

En 2025, nous avons collaboré directement avec **19 entreprises** dans **19 sous-secteurs** afin d'aborder des enjeux que nous jugeons importants sur le plan financier et pertinents pour leur transition à long terme.

Nos mobilisations portent sur un ensemble défini de priorités en matière de durabilité, notamment :

- la stratégie climatique et la réduction des émissions;
- la qualité et la transparence de la communication de l'information;
- la gouvernance, les incitatifs et la reddition de comptes.

Nous menons toutes nos activités d'engagement à **l'interne**, ce qui nous permet d'établir des objectifs clairs, de suivre les progrès au fil du temps et d'intensifier nos interventions lorsque les progrès réalisés sont jugés insuffisants.

Bien que toutes les activités d'engagement ne se traduisent pas par des changements immédiats, plusieurs d'entre elles ont donné lieu à des résultats significatifs en 2025, notamment :

- une meilleure définition des cibles climatiques;
- des pratiques de communication de l'information renforcées;
- des cadres de gouvernance améliorés.

Nous considérons l'engagement comme un processus à long terme, axé sur des **progrès réels et la création de valeur à long terme**.

« À titre d'investisseurs, nous jouons aussi un rôle essentiel dans l'influence exercée sur les entreprises pour qu'elles adoptent des pratiques d'affaires durables qui favorisent une croissance stable à long terme et réduisent l'incidence potentielle des risques de durabilité importants au fil du temps. » (équipe des actions fondamentales)

Vue d'ensemble des engagements*:

79

Engagements ESG

en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

48

Émetteurs uniques

dont les activités s'étendent à l'échelle mondiale

28

Sujets liés aux facteurs ESG

couvrant des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

10

Secteurs différents

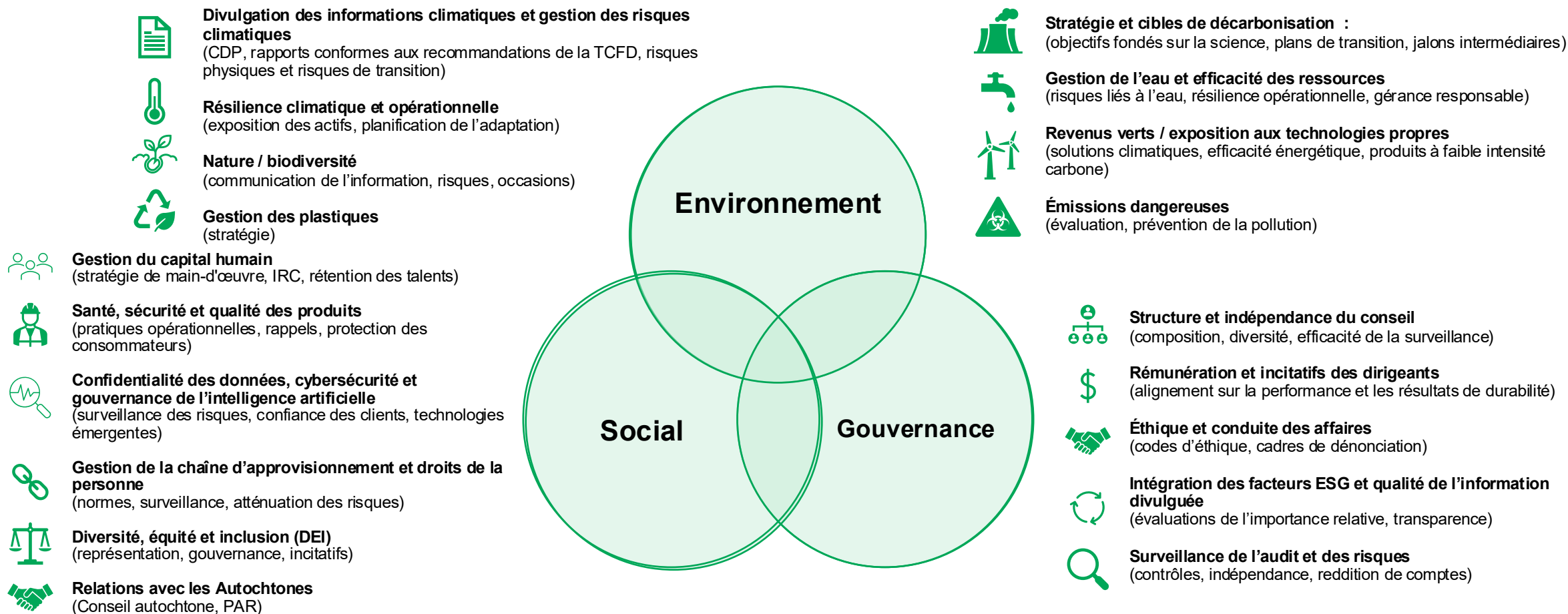
29

Résultats obtenus¹

*Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2025. Comprend l'ensemble des engagements et des activités connexes depuis la création de la stratégie (février 2021) jusqu'au 31 décembre 2025. 1 Nous pouvons établir des objectifs dans nos efforts d'engagement liés à une meilleure communication de l'information ou à l'adoption de pratiques exemplaires en matière d'enjeux de durabilité importants sur le plan financier. Dans de tels cas, nous cherchons à collaborer avec l'entreprise pour régler l'enjeu concerné. Les progrès de l'entreprise sont ensuite suivis en vue de la résolution de l'enjeu sur un échéancier raisonnable. Si l'entreprise met en œuvre les mesures demandées ou résout autrement l'enjeu relevé, nous pouvons considérer que l'objectif d'engagement a été atteint.

Activités d'engagement

Les principaux domaines sur lesquels portent nos engagements



À titre indicatif seulement. Ce qui précède illustre certains, mais non l'ensemble, des divers enjeux de durabilité (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sur lesquels les équipes des actions fondamentales et de la durabilité de Gestion de placements Manuvie dialoguent avec les sociétés détenues en portefeuille ou considérées à des fins d'investissement dans le cadre de la stratégie climatique des actions mondiales. L'engagement auprès des émetteurs ainsi que l'exercice des droits de vote par procuration lorsque cette responsabilité est déléguée, sont utilisés pour favoriser de saines pratiques de gouvernance ainsi qu'une meilleure gestion et divulgation des risques et des occasions importants liés à la durabilité. Dans le cadre de cette stratégie, l'engagement auprès des émetteurs est considéré comme un outil essentiel pour accroître la valeur à long terme pour les actionnaires des sociétés dans lesquelles nos clients investissent. Nous dialoguons avec les sociétés afin de mieux comprendre leurs principaux enjeux ESG ainsi que leurs pratiques de gestion, ce qui vient enrichir nos analyses fondées sur la recherche. Ces échanges d'idées nous permettent également de communiquer les risques ESG que nous avons relevés dans le cadre de nos recherches et de partager les meilleures pratiques observées auprès d'autres sociétés pour atténuer des risques similaires.

Engagements en 2025

Entreprise	Industrie	Environnement	Social	Gouvernance
Adobe	Logiciels	Obligations vertes		- Structure de rémunération de la haute direction - Résolution par consentement écrit
AECOM x2	Construction et ingénierie	- Stratégie de décarbonisation - Risques climatiques physiques - Exposition aux revenus verts	- IRC du capital humain - Controverse liée aux droits de la personne	- Représentation de la diversité au conseil - Opérations entre parties liées
Allegion	Produits de construction	Stratégie de décarbonisation	- IRC du capital humain - Cybersécurité et protection des données - Sécurité et qualité des produits - Exposition à l'intelligence artificielle	Évaluation de l'importance relative des enjeux ESG
Amphenol	Équipement, instruments et composants électroniques	- Stratégie de décarbonisation - Exposition aux revenus verts - Évaluation des risques climatiques - Gestion de l'eau	- IRC du capital humain - Cybersécurité et protection des données - Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Applied Materials	Semiconducteurs et équipement de semiconducteurs	- Stratégie de décarbonisation - Gestion de l'eau - Exposition aux revenus verts	- IRC du capital humain - Santé et sécurité	Intérêt des investisseurs à l'égard des enjeux ESG
Becton Dickinson & Co	Équipement et fournitures de soins de santé	- Stratégie de décarbonisation - Évaluation des risques climatiques	- Stratégie de capital humain (DEI dans un contexte de recul aux États-Unis) - Cybersécurité et protection des données - Qualité et sécurité des produits	Intérêt des investisseurs pour les facteurs ESG
Brown and Brown Inc.	Assurance	- Stratégie de décarbonisation - Évaluation des risques climatiques	- Stratégie de capital humain - IRC du capital humain	Structure de rémunération de la haute direction
Capgemini	Services et conseils en technologies de l'information (TI)	Stratégie de décarbonisation	- Stratégie de capital humain (DEI dans un contexte de recul aux États-Unis) - Cybersécurité et protection des données	Intérêt des investisseurs à l'égard des enjeux ESG

Recherche d'un résultat positif

Collecte d'information

Les études de cas liées aux critères ESG présentées ici sont uniquement à titre d'illustration, ne représentent pas l'ensemble des investissements réalisés, vendus ou recommandés pour les comptes clients, et ne doivent pas être considérées comme une indication de l'intégration, de la performance ou des caractéristiques ESG de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Veuillez consulter la page Informations importantes et Considérations d'investissement pour plus d'informations. Toute étude de cas relative aux activités d'engagement présentée vise à illustrer différents types d'engagement menés par nos équipes de placement internes, dans diverses catégories d'actifs et régions géographiques où nous exerçons nos activités. Bien que nous menions des activités d'engagement axées sur les résultats dans le but d'accroître la valeur financière à long terme, nous reconnaissons que ces démarches ne donnent pas nécessairement lieu à des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences indépendants de nos activités d'engagement.

Engagements en 2025 (suite)

Entreprise	Industrie	Environnement	Social	Gouvernance
Cencora	Fournisseurs et services de soins de santé	Stratégie de décarbonisation	- Cybersécurité et protection des données; stratégie de capital humain (DEI dans un contexte de recul) - Exposition à l'IA; gestion de la chaîne d'approvisionnement - Qualité et sécurité des produits	- Évaluation de l'importance relative des enjeux ESG - Dialogue avec les fournisseurs de données
Cie Financière Richemont SA	Consommation discrétionnaire			Précisions sur l'exposition des actifs en Russie
McKesson	Fournisseurs et services de soins de santé	- Gestion des risques climatiques - Stratégie de décarbonisation	- IRC du capital humain - Cybersécurité et protection des données	- Composition du conseil d'administration - Structure de rémunération de la haute direction - Durée du mandat de l'auditeur
Medtronic	Équipement et fournitures de soins de santé	Stratégie de décarbonisation		
Intertek Group PLC	Services professionnels	Stratégie de décarbonisation	- Qualité et sécurité des produits - Exposition à l'IA	Structure de rémunération de la haute direction
Roper Technologies	Logiciels	- Stratégie de décarbonisation - Évaluation des risques climatiques - Exposition aux revenus verts	- IRC du capital humain - Cybersécurité et protection des données	
Siemens AG	Conglomérats industriels	Stratégie de décarbonisation	- Exposition à l'IA - Stratégie de capital humain	- Dialogue avec les fournisseurs de données - Controverse liée à la corruption
Sysco Corporation	Distribution et vente au détail de produits de consommation de base	- Stratégie de décarbonisation - Exposition aux revenus verts - Évaluation des risques climatiques	- IRC du capital humain - Cybersécurité et protection des données - Controverse liée aux droits de la personne	
Union Pacific Corporation	Transport terrestre	- Stratégie de décarbonisation - Évaluation des risques climatiques	- Stratégie de capital humain - IRC du capital humain - Santé et sécurité	
Waste Management	Secteurs industriels	Stratégie de décarbonisation		Structure de rémunération de la haute direction
WSP Global	Secteurs industriels	- Engagement envers une cible climatique, un plan de transition et des occasions climatiques, - Risques et occasions liés à la nature	Stratégie de capital humain	

■ Recherche d'un résultat positif
 ■ Collecte d'informations

Les études de cas liées aux critères ESG présentées ici sont uniquement à titre d'illustration, ne représentent pas l'ensemble des investissements réalisés, vendus ou recommandés pour les comptes clients, et ne doivent pas être considérées comme une indication de l'intégration, de la performance ou des caractéristiques ESG de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Veuillez consulter la page Informations importantes et Considérations d'investissement pour plus d'informations. Toute étude de cas relative aux activités d'engagement présentée vise à illustrer différents types d'engagement menés par nos équipes de placement internes, dans diverses catégories d'actifs et régions géographiques où nous exerçons nos activités. Bien que nous menions des activités d'engagement axées sur les résultats dans le but d'accroître la valeur financière à long terme, nous reconnaissons que ces démarches ne donnent pas nécessairement lieu à des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences indépendants de nos activités d'engagement.

Résultats obtenus (depuis la création)

Entreprise	Industrie	Thème	Date du résultat	Résultat obtenu
Un fabricant établi aux États-Unis, spécialisé dans les solutions d'infrastructure de gestion de l'eau, en particulier pour les eaux pluviales et les systèmes de traitement des eaux usées septiques sur place	Produit de construction	SBTi et CDP	2022 - 2025	L'entreprise a annoncé publiquement, à l'occasion du Jour de la Terre 2022, son engagement à établir des objectifs fondés sur la science. En 2025, elle a obtenu l'approbation de l'initiative SBT dans le cadre de ses cibles de réduction des émissions à court terme alignées sur une trajectoire de 1,5 °C, notamment une réduction de 50 % des émissions de portée 1 et 2 ainsi qu'une réduction de 30 % des émissions de portée 3 (catégorie 1). L'entreprise a également déclaré ses données au CDP Climat pour la première fois en 2023.
Un fabricant mondial de dispositifs médicaux spécialisé dans les technologies utilisées dans un large éventail de spécialités médicales interventionnelles.	Équipement et fournitures de soins de santé	SBTi, TCFD, qualité et sécurité des produits	2022 et 2024	L'initiative SBT a approuvé les objectifs de carboneutralité de l'entreprise en 2022, faisant d'elle l'une des premières sociétés du secteur de l'équipement et des fournitures de soins de santé à obtenir une telle approbation pour l'ensemble des émissions de portée 1, 2 et 3. En 2024, l'entreprise s'est également alignée sur le cadre de la TCFD et a amélioré la divulgation d'informations concernant son cadre de gestion des risques liés à la qualité et à la sécurité des produits.
Une entreprise mondiale de sciences de la vie et de diagnostics établie aux États-Unis	Soins de santé	SBTi, CDP	2024	L'entreprise a annoncé son engagement à adopter un objectif fondé sur la science (SBT) en 2024 et a accru la divulgation d'information concernant sa stratégie climatique, ce qui a contribué à l'amélioration de sa note CDP en 2025.
Un chef de file mondial des soins de la vue, des lunettes et des technologies optiques.	Équipement et fournitures de soins de santé	SBTi et émissions de GES de portée 3, CDP	2023 - 2024	L'entreprise a annoncé que ses cibles de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030 ont été validées par la SBTi, y compris un engagement à réduire ses émissions de portée 3 de 25 % par rapport au niveau de référence de 2022. Comme les émissions de portée 3 représentent la plus grande part de l'empreinte carbone de l'entreprise, cette validation a constitué une étape importante dans sa stratégie de durabilité. L'entreprise a également répondu au questionnaire du CDP sur l'eau.
Un conglomérat multinational produisant des équipements de protection incendie, de systèmes HVAC et de sécurité pour les bâtiments.	Produits de construction	Revenus verts et structure du conseil (DEI, séparation des rôles de chef de la direction et de président du conseil)	2024-2025	L'entreprise a affiché une croissance de ses revenus verts d'une année à l'autre et a clairement défini les critères servant à déterminer ces revenus dans son rapport de durabilité de 2023. À la suite des activités d'engagement, la représentation des femmes au sein du conseil d'administration est passée de 25 % à 33 %. L'entreprise a également amélioré ses indicateurs de diversité de genre et, d'ici 2025, a séparé les fonctions de président du conseil et de chef de la direction, s'alignant ainsi étroitement sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance.
Une entreprise américaine de services de soins de santé qui distribue des produits pharmaceutiques et des fournitures médicales, et offre des technologies de l'information sur la santé et des outils de gestion	Distribution de soins de santé et de produits pharmaceutiques	SBTi	2023	L'entreprise a officiellement adopté des objectifs fondés sur la science afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux objectifs climatiques mondiaux. En janvier 2023, l'initiative SBT (SBTi) a approuvé ses objectifs climatiques à court terme. L'entreprise a également réalisé des progrès vers l'atteinte de ces cibles. En 2025, elle a indiqué avoir atteint un taux d'engagement des fournisseurs de 70 %, franchissant ainsi l'un de ses principaux jalons alignés sur les exigences de la SBTi.

Les études de cas liées aux critères ESG présentées ici sont uniquement à titre d'illustration, ne représentent pas l'ensemble des investissements réalisés, vendus ou recommandés pour les comptes clients, et ne doivent pas être considérées comme une indication de l'intégration, de la performance ou des caractéristiques ESG de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Veuillez consulter la page Informations importantes et Considérations d'investissement pour plus d'informations. Toute étude de cas relative aux activités d'engagement présentée vise à illustrer différents types d'engagement menés par nos équipes de placement internes, dans diverses catégories d'actifs et régions géographiques où nous exerçons nos activités. Bien que nous menions des activités d'engagement axées sur les résultats dans le but d'accroître la valeur financière à long terme, nous reconnaissons que ces démarches ne donnent pas nécessairement lieu à des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences indépendants de nos activités d'engagement.

Résultats obtenus (depuis la création)

Entreprise	Industrie	Thème	Date du résultat	Résultat obtenu
Une firme mondiale de services professionnels et un chef de file en matière de risque, de stratégie et de capital humain, consultant des clients dans 130 pays.	Courtiers d'assurance / services de risque et d'assurance	SBTi, stratégie de décarbonisation	2024	En novembre 2024, l'entreprise a obtenu la validation de la SBTi pour ses objectifs climatiques à court et à long terme, confirmant leur alignement sur une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5 °C. Elle s'est également engagée à mettre en œuvre des stratégies de transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble de ses activités mondiales, avec pour objectifs d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et de réduire ses émissions de 50 % d'ici 2030.
Un chef de file mondial des technologies de la santé, présent dans plus de 150 pays et concevant des dispositifs médicaux et des thérapies en cardiovasculaire, en chirurgie, en neurosciences et en soins du diabète	Dispositifs médicaux	SBTi, DEI, qualité et sécurité des produits	2023-2025	L'entreprise s'est engagée auprès de la SBTi en 2023, et ses objectifs climatiques à court terme ont été validés en 2025, confirmant leur alignement sur la trajectoire de 1,5 °C de l'Accord de Paris. Parallèlement, elle a renforcé la divulgation de ses enjeux sociaux grâce à la publication d'un rapport autonome sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans son rapport de durabilité de 2024. Elle a également établi un lien explicite entre ses objectifs en matière d'inclusion, de diversité et d'équité et la rémunération ainsi que l'avancement professionnel des gestionnaires de personnel. De plus, l'entreprise a considérablement amélioré la divulgation d'informations relative à son cadre de gestion des risques liés à la qualité et à la sécurité des produits.
Un chef de file mondial de la vente, du marketing et de la distribution de produits alimentaires auprès des restaurants, des établissements de soins de santé et d'enseignement, des établissements d'hébergement ainsi que d'autres clients du secteur de la restauration hors domicile.	Vente au détail et distribution alimentaires	Coût du carburant, DEI	2023 - 2024	Dans son rapport de durabilité de 2023, l'entreprise s'est fixée comme objectif pour 2025 de porter à 62 % la représentation des groupes de diversité de genre et de diversité ethnique au sein de son effectif américain, tout en publiant des données détaillées sur la diversité de sa main-d'œuvre. Cet objectif a déjà été dépassé, la proportion ayant atteint 63,7 %. La diversité de genre au sein du conseil d'administration est passée de 27,3 % en 2023 à 40 % en 2024, tandis que la diversité ethnique au sein du conseil est passée de 0 % à 20 % au cours de la même période. L'entreprise a également fourni, dans son rapport CDP Climat 2023, une information détaillée sur l'incidence de la volatilité des prix des carburants, notamment en expliquant la sensibilité de ses marges bénéficiaires à ces fluctuations et en estimant à 8 millions de dollars l'impact de la hausse des prix des carburants.
Un producteur mondial d'électricité détenu par des intérêts canadiens, qui développe, possède et exploite un portefeuille diversifié d'infrastructures d'énergie propre.	Services publics – énergie renouvelable	IRC du capital humain	2023	À la suite de nos activités d'engagement, l'entreprise a renforcé sa transparence en améliorant ses informations relatives au capital humain. Elle a collaboré avec son fournisseur de données afin d'élargir la divulgation de sa stratégie de gestion du capital humain, notamment en publiant des indicateurs clés de performance liés au développement de la main-d'œuvre, à la rétention du personnel, à la formation et à l'inclusion. Ces améliorations renforcent considérablement la visibilité des pratiques de gestion du personnel et permettent aux investisseurs de mieux évaluer les risques et les occasions qui y sont associés. Reflétant une divulgation accrue et des progrès plus larges en matière d'ESG, la note ESG globale de l'entreprise est passée de A à AA.
L'une des principales firmes mondiales d'ingénierie et de services professionnels	Construction et ingénierie (services professionnels / conseil en ingénierie)	DEI, SBT, rémunération des dirigeants	2023	L'entreprise a démontré un solide engagement à faire progresser sa stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI), en élargissant son champ d'action au-delà de la diversité de genre afin d'inclure un éventail plus vaste de groupes sous-représentés. La direction a abordé cet enjeu de manière constructive, renforçant ainsi un leadership fort et cohérent à l'appui des progrès à long terme en matière de DEI. Parmi les avancées importantes figure l'adoption d'un engagement ESG visant à accroître de 5 % d'une année à l'autre la représentation des femmes et des groupes sous-représentés, ce qui témoigne d'une approche plus ambitieuse et plus mesurable que les objectifs précédents. L'entreprise a également adopté des objectifs fondés sur la science et intégré des indicateurs ESG à la rémunération de ses hauts dirigeants.

Les études de cas liées aux critères ESG présentées ici sont uniquement à titre d'illustration, ne représentent pas l'ensemble des investissements réalisés, vendus ou recommandés pour les comptes clients, et ne doivent pas être considérées comme une indication de l'intégration, de la performance ou des caractéristiques ESG de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Veuillez consulter la page Informations importantes et Considérations d'investissement pour plus d'informations. Toute étude de cas relative aux activités d'engagement présentée vise à illustrer différents types d'engagement menés par nos équipes de placement internes, dans diverses catégories d'actifs et régions géographiques où nous exerçons nos activités. Bien que nous menions des activités d'engagement axées sur les résultats dans le but d'accroître la valeur financière à long terme, nous reconnaissons que ces démarches ne donnent pas nécessairement lieu à des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences indépendants de nos activités d'engagement.

Résultats obtenus (depuis la création)

Entreprise	Industrie	Thème	Date du résultat	Résultat obtenu
Une entreprise canadienne de logiciels d'entreprise	Logiciels et services	Rôles combinés de président du conseil et de chef de la direction et indépendance du conseil	2024	Les fonctions de président du conseil d'administration et de chef de la direction ont été dissociées à compter de juin 2024, le conseil d'administration ayant ainsi atteint une majorité d'administrateurs indépendants.
Producteur canadien d'énergie renouvelable spécialisé dans le développement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable	Services publics – énergie renouvelable / énergie de remplacement	SBTi	2024	Les cibles de réduction des émissions de GES de l'entreprise ont été officiellement validées par laSBTi en octobre 2024.
Une entreprise multinationale néerlandaise de technologies de la santé axée sur l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes tout au long du continuum des soins	Soins de santé	SBTi	2024	L'entreprise s'est engagée à atteindre la carboneutralité de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2045 et à réduire de 90 % ses émissions absolues de GES des portées 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2015. Elle s'est également engagée à réduire de 42 % ses émissions absolues de GES de portée 3 d'ici 2030.
Une importante entreprise américaine de transport de marchandises et de logistique dont le siège social est à Montréal. Exerçant ses activités dans le secteur industriel, au sein de l'industrie ferroviaire	Secteurs industriels	Droits des Autochtones	2024	Peu après notre engagement, l'entreprise a établi des objectifs et des échéanciers dans son futur plan d'action pour la réconciliation.

Résultats d'engagement et mesure des progrès :

Le succès des activités d'engagement est généralement évalué au regard des objectifs d'engagement établis et par le suivi systématique de la réceptivité des émetteurs aux enjeux soulevés par nos équipes de placement et de durabilité. Lorsque nous cherchons à encourager le changement, nous pouvons enregistrer un objectif de résultat (avec un calendrier attendu) dans notre suivi d'engagement et suivre les progrès, y compris les évolutions de la stratégie des émetteurs et la divulgation pertinente. Lorsque nous cherchons à favoriser un changement, nous pouvons consigner un objectif de résultat (assorti d'un échéancier prévu) dans notre outil de suivi des activités d'engagement et en surveiller les progrès, notamment l'évolution de la stratégie de l'émetteur et de ses informations publiées pertinentes. Les équipes d'investissement des marchés publics tiennent un système centralisé de consignation et de suivi afin de documenter les activités d'engagement et les résultats obtenus. Les indicateurs de progrès peuvent comprendre une amélioration de la divulgation d'information et/ou l'adoption de pratiques que nous jugeons pertinentes à l'égard des enjeux de durabilité ayant une incidence financière importante. Les échéanciers varient selon l'enjeu et la stratégie (souvent évalués sur une période d'environ 24 mois). Lorsque les progrès sont limités, nous pouvons envisager des mesures d'escalade, telles que la poursuite du dialogue, l'engagement collaboratif, l'exercice des droits de vote par procuration, la demande d'un engagement formel, l'ajustement des perspectives d'investissement ou de la taille de l'action détenue, ainsi que l'application de filtres de sélection conformes aux objectifs du client, ou encore le désinvestissement. Nous ne pouvons généralement pas attribuer les actions d'un émetteur uniquement à nos efforts d'engagement; toutefois, nous conservons des dossiers pouvant démontrer la chronologie des activités d'engagement et des mesures prises ultérieurement par l'émetteur.

Les études de cas liées aux critères ESG présentées ici sont uniquement à titre d'illustration, ne représentent pas l'ensemble des investissements réalisés, vendus ou recommandés pour les comptes clients, et ne doivent pas être considérées comme une indication de l'intégration, de la performance ou des caractéristiques ESG de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Veuillez consulter la page Informations importantes et Considérations d'investissement pour plus d'informations. Toute étude de cas relative aux activités d'engagement présentée vise à illustrer différents types d'engagement menés par nos équipes de placement internes, dans diverses catégories d'actifs et régions géographiques où nous exerçons nos activités. Bien que nous menions des activités d'engagement axées sur les résultats dans le but d'accroître la valeur financière à long terme, nous reconnaissons que ces démarches ne donnent pas nécessairement lieu à des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences indépendants de nos activités d'engagement.

Les procurations en un coup d’œil* :

- 41

Assemblées avec droit de vote

sur des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
- 41

Votes en assemblée

dont les activités s’étendent à l’échelle mondiale
- 0

Assemblées manquées

Participation intégrale
- 14

Vote contre

Votes de la direction
- 7

Vote contre

Votes ISS

Vote par procuration et procédure

Gestionnaires du capital responsable

En tant que gardiens des actifs de nos clients, nous valorisons le droit de vote comme un élément naturel de l’actionnariat et comme un mécanisme de contrôle important pour garantir qu’une entreprise soit gérée dans l’intérêt supérieur de ses investisseurs.

Nous considérons le vote par procuration comme un autre outil inestimable pour les investisseurs afin d’influencer les sociétés de portefeuille à adopter des pratiques commerciales durables qui favorisent une croissance stable à long terme et qui réduisent les risques matériels de durabilité auxquels les entités sont confrontées au fil du temps. En votant au nom de nos clients, nous cherchons à soutenir les équipes de direction qui adoptent des structures de gouvernance solides et ont une vision stratégique claire pour créer et protéger la valeur.

Gestion de placements Manuvie a élaboré certaines lignes directrices clés qui orientent généralement nos décisions de vote par procuration et nos engagements.

Notre stratégie climatique sur les actions mondiales suit les lignes directrices de vote par procuration à l’échelle de l’entreprise, qui établissent notre approche de base pour le vote sur les principaux enjeux de gouvernance, environnementaux et sociaux. Comme il s’agit d’une stratégie thématique axée précisément sur le climat, elle applique aussi des lignes directrices de vote additionnelles propres à la stratégie, qui complètent les lignes directrices de la société et sont conçues pour mieux refléter les objectifs climatiques de la stratégie.

Au moment de prendre des décisions de vote, nos gestionnaires de portefeuille font appel à l’expertise de personnes de l’ensemble l’entreprise, y compris l’équipe de durabilité, pour mener des recherches sur le vote par procuration et fournir des conseils. Cette équipe formule des recommandations sur des votes par procuration précis pour des entreprises individuelles au besoin et vient compléter les recherches et recommandations fournies par notre fournisseur de services de vote par procuration ainsi que l’examen effectué par les gestionnaires de portefeuille.

Exemple de vote 1	Exemple de vote 2
Rapport sur l’égalité d’accès à l’emploi : rapport sur l’efficacité des efforts en matière de diversité, d’équité et d’inclusion	Rémunération : Approbation de la politique de rémunération
Nous avons voté en faveur de la proposition, car une divulgation accrue permettrait aux actionnaires de mieux évaluer l’efficacité des initiatives de diversité de l’entreprise, de ses pratiques d’embauche inclusives et de sa gestion des risques connexes.	Nous avons voté contre la proposition en raison de l’introduction de primes exceptionnelles potentiellement importantes, sans divulgation suffisante des circonstances dans lesquelles elles pourraient être accordées. Le plafond proposé semble excessif par rapport aux pratiques du marché. De plus, le retrait du critère de performance lié à l’indice Euro Stoxx 50 affaiblit la référence utilisée pour mesurer la croissance du cours de l’action, et les conditions de performance associées aux indemnités versées en cas de départ des dirigeants ne paraissent pas suffisamment rigoureuses.

5

Construire un portefeuille durable

**Visant à s'aligner aux principes de
l'Accord de Paris**



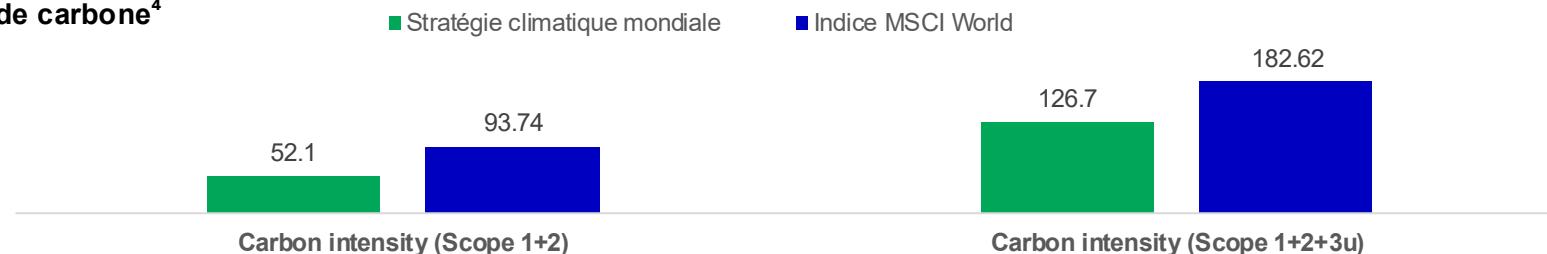
Stratégie climatique mondiale relative aux actions

Caractéristiques ESG (au 31 décembre 2025)

Sources : Gestion de placements Manuvie, MSCI et S&P Trucost. *Voir les définitions en annexe. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. 1 Source des notations ESG de MSCI : données ESG de MSCI, au 31 décembre 2025. Les notes ESG de MSCI sont calculées en tenant compte de 99,7 % des titres en portefeuille et de 99,7 % de l'indice MSCI Monde. Les notes ESG indiquées représentent les opinions de MSCI et peuvent différer des points de vue internes sur la gestion de portefeuille et de la méthodologie exclusive de notation ESG de Gestion de placements Manuvie. Pour en savoir plus sur la méthodologie de notation ESG de MSCI : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>. On calcule les notes ESG globales ajustées (de 0,0 à 10,0) des portefeuilles et des indices de référence en fonction de la moyenne pondérée des notes de chaque titre, ajustée en fonction du secteur, lorsque les titres en cause sont couverts par les recherches de MSCI. Si seul un sous-ensemble de titres d'un portefeuille ou d'un indice de référence est couvert, les pondérations sont rajustées par Gestion de placements Manuvie pour totaliser 100 %. 2 Sociétés qui publient des données sur leurs émissions de carbone dans leurs états financiers dans le cadre du Carbon Disclosure Project. 3 Sociétés ayant des objectifs fondés sur la science pour les émissions de gaz à effet de serre (les pourcentages pondérés et non pondérés sont indiqués). 4 Les données sur l'intensité de carbone, de 2024, sont les données les plus à jour de S&P Trucost. L'intensité de carbone, calculée sur une base moyenne pondérée pour les sociétés détenues par le portefeuille, permet aux investisseurs de connaître l'efficacité du portefeuille par rapport aux émissions de carbone (GES) (tonnes) par unité de vente (1 000 000 \$ US). Les caractéristiques du portefeuille peuvent être modifiées en tout temps; elles sont fournies à titre indicatif seulement et peuvent varier d'un compte à l'autre. Ces renseignements ne constituent pas des conseils ou des recommandations de placement à l'égard des titres et des secteurs mentionnés, et ne devraient pas être considérés comme tels. 5 L'intensité hydrique est une mesure mesurant la consommation d'eau d'une entreprise par rapport à sa taille économique, généralement calculée comme le volume total d'eau prélevé ou consommé divisé par le chiffre d'affaires. 6 L'intensité des déchets mesure la quantité de déchets générés par une entreprise par rapport à sa production économique, souvent exprimée en tonnes métriques par million de US \$.

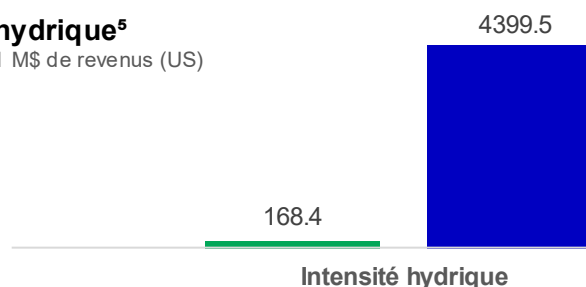
Caractéristiques climatiques	Stratégie climatique mondiale relative aux actions	Indice MSCI World	Écart
Température implicite du portefeuille*	~1,73 °C	~2,07 °C	-0,34 °C
Sociétés participant au CDP ²	97,0 %	88,0 %	+9,0
Sociétés dotées d'objectifs fondés sur la science (pondérées) ³	82,1 %	57,7 %	+24,4
Sociétés dotées d'objectifs fondés sur la science (non pondérées) ³	76,3 %	49,4 %	+26,9
Revenus tirés de technologies propres*	10,2	9,4	+0,8
Valeur exposée aux risques climatiques (CVaR)*	-4,62	-6,86	+2,24
Chefs de file climatiques	87,3 %	-	-

Intensité de carbone⁴

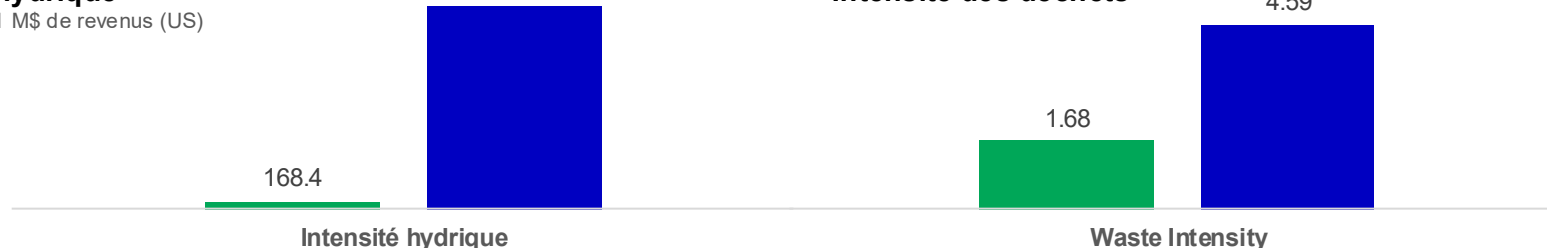


Intensité hydrique⁵

Litres d'eau / 1 M\$ de revenus (US)

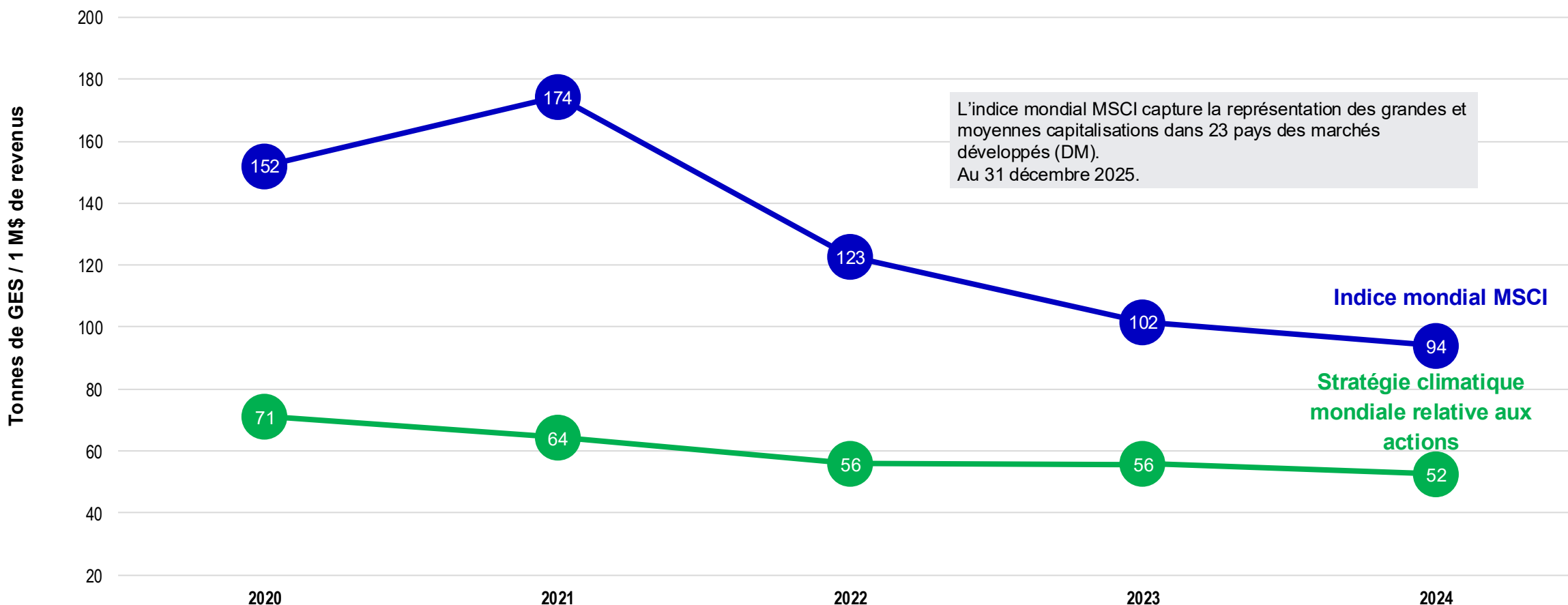


Intensité des déchets⁶



Intensité des émissions (portées 1 et 2)

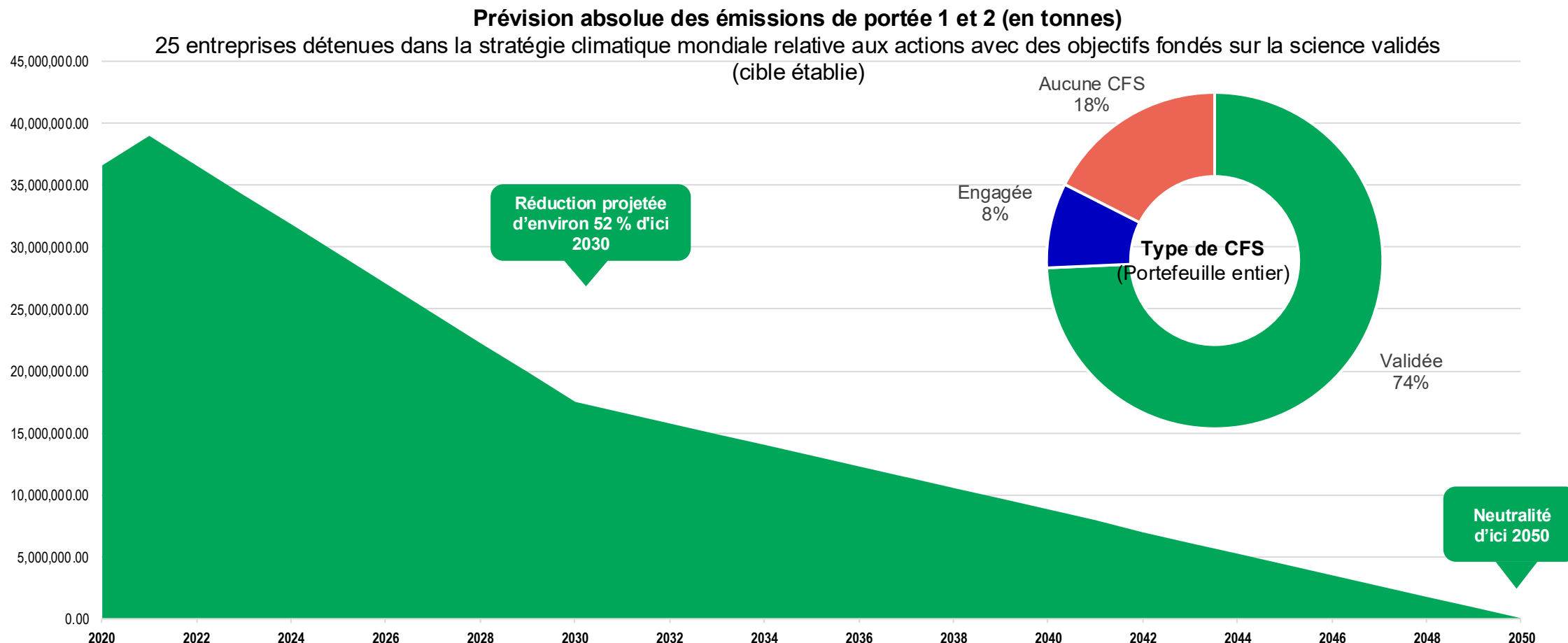
Trajectoire historique de réduction des émissions de GES pour les portefeuilles actuels



Source : S&P Global Trucost, Gestion de placements Manuvie. À titre d'illustration. Données sur l'intensité des émissions jusqu'au 31 décembre 2024. En raison de la nature de la divulgation des émissions accessible au public dans tous les secteurs, les données accusent un retard d'un exercice financier. Le graphique ci-dessus compare l'intensité historique en carbone des sociétés actuellement détenues dans le portefeuille du Fonds d'action pour le climat Manuvie au 31 décembre 2025 par rapport à l'indice mondial MSCI en fonction des composantes et des pondérations actuelles de chacune au même jour. Les émissions ou l'intensité carbone sont mesurées sur une base moyenne pondérée pour les sociétés détenues et permettent aux investisseurs de savoir à quel point le portefeuille est efficace en termes d'émissions de carbone (GES) (tonnes) par unité de vente (1 000 000 USD). Les émissions de portée 1 sont des émissions directes provenant de sources possédées ou contrôlées. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée. Les émissions de portée 3 sont toutes les émissions indirectes non incluses dans la portée 3 qui se produisent en amont de la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, mais excluent les émissions en aval. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Objectifs fondés sur la science – Chemin vers émissions nettes nulles

Suivi de la trajectoire des émissions absolues de GES des sociétés détenues



Source : Gestion de placements Manuvie, Initiative des objectifs fondés sur la science, CDP, S&P Global Trucost. Données sur l'intensité des émissions jusqu'au 31 décembre 2021 (année de référence). Le graphique à barres montre la trajectoire totale des émissions de portée 1 et 2 prévues des 25 entreprises de la stratégie climatique mondiale relative aux actions qui ont un objectif fondé sur la science validé. Le graphique circulaire montre la proportion de la stratégie représentée par des sociétés ayant un objectif fondé sur la science validé (« cible établie »), ayant pris un engagement envers la SBTi sans avoir encore défini d'objectif (« engagés ») ou ne disposant pas d'objectif fondé sur la science validé. Les données du portefeuille sont en date du 31 décembre 2025.

Investir dans les chefs de file climatiques¹

Jalons et réalisations environnementaux des 10 principales sociétés détenues (2025)

Microsoft Corporation (pondération de 7,5 %)		NVIDIA Corporation (pondération de 6,0 %)		Alphabet Inc. (Google) (pondération de 4,5 %)	
Cible de réduction des émissions	100 % (d'ici 2030)	Cible de réduction des émissions	50 % (d'ici 2030)	Cible de réduction des émissions	50 % (d'ici 2030)
- A fait progresser sa feuille de route climatique 2030 grâce à des contrats à long terme portant sur 30 millions de tonnes métriques d'élimination du carbone. - Étendu l'approvisionnement en électricité sans carbone à 24 pays et ajouté 1,8 GW de capacité d'énergie renouvelable. - A réduit les émissions liées à la logistique grâce à l'utilisation de carburants alternatifs et de véhicules électriques. - A imposé de nouvelles exigences aux fournisseurs afin qu'ils utilisent une électricité 100 % sans carbone d'ici 2030. - A dépassé son objectif zéro déchet 2025 avec un taux de circularité du matériel de 90,9 %. - A lancé le Build Better Innovation Challenge pour les matériaux à faible émissions de carbone. - Alloué 793 millions de dollars par l'entremise de son Climate Innovation Fund		- A obtenu une correspondance de 100 % d'énergie renouvelable pour la consommation mondiale d'électricité. - A réduit ses émissions des portées 1 et 2 conformément aux normes de la science du climat. - A publié son premier résumé de l'empreinte carbone des produits pour les serveurs accélérés par GPU. - S'est engagée à aligner 67 % des émissions de catégorie 1 de portée 3 sur des objectifs fondés sur la science d'ici 2026. - A tiré parti des gains d'efficacité rendus possibles par l'intelligence artificielle pour réduire la consommation d'énergie de ses centres de données. - A présenté ses avancées lors de la Climate Week NYC et a lancé le premier superordinateur exascale d'Europe dédié à la recherche climatique.		- Partenariat avec NextEra Energy pour relancer la seule centrale nucléaire de l'Iowa. - A lancé son premier projet pilote de captage et de stockage du carbone. - A collaboré avec Mombak afin d'accélérer l'élimination naturelle du CO₂. - A publié le portefeuille de projets 2025 du programme Google Water Stewardship. - A publié une spécification sur les substances restreintes afin d'éliminer les produits chimiques dangereux des produits et emballages de marque Google. - A déployé des programmes fondés sur l'IA pour la protection de la nature et la restauration atmosphérique	
Becton, Dickinson and Company (pondération de 3,7 %)		Visa Inc. (pondération de 3,6 %)			
Cible de réduction des émissions	50 % (d'ici 2030)	Cible de réduction des émissions	81,22 % (d'ici 2030)		
- A déclaré avoir réduit de 24 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 par rapport à son année de référence de l'exercice 2019, à la fin de l'exercice 2025. - A mis en œuvre 57 projets d'efficacité énergétique et de processus de production, incluant des améliorations du contrôle des bâtiments, des améliorations de la CVC et de l'éclairage, le remplacement de machines ainsi que l'optimisation des processus de fabrication. - A investi plus de 1,9 millions de dollars dans l'énergie solaire et éolienne au moyen de contrats d'achat d'électricité et de certificats d'énergie renouvelable groupés. - A porté à 50 le nombre de sites alimentés à 100 % par de l'électricité renouvelable et a exploité 17 sites dotés d'une production d'énergie renouvelable sur place. - A indiqué qu'environ 48 % de l'électricité achetée provenait de sources renouvelables et a poursuivi la mise en œuvre de son plan de transition visant à atteindre la carboneutralité des émissions de sa chaîne de valeur d'ici l'exercice 2050.		- En janvier 2025, l'initiative Science Based Targets (SBTi) a officiellement validé les cibles de réduction des émissions de Visa, dont une réduction de 81,22 % des émissions des portées 1 et 2 et une réduction de 46,2 % des émissions de portée 3 d'ici l'exercice 2030. - Maintient la carboneutralité de ses activités opérationnelles chaque année depuis 2020. - Les centres de données, qui représentaient 66 % de la consommation totale d'électricité, ont bénéficié d'importantes améliorations de leur efficacité énergétique, notamment grâce à l'utilisation d'unités modulaires à refroidissement confiné et de technologies de pointe, comme le refroidissement par immersion, afin de réduire continuellement l'indice d'efficacité énergétique. - Dans le cadre du programme CDP Supply Chain 2024 de Visa, 96 % des fournisseurs clés ont déclaré leurs émissions opérationnelles, 75 % disposaient d'objectifs actifs de réduction des émissions et 47 % avaient des objectifs validés par l'initiative SBT (SBTi), contribuant ainsi à des économies annuelles estimées à 33 millions de tonnes métriques de CO₂.			

Investir dans les chefs de file climatiques¹

Jalons et réalisations environnementaux des 10 principales sociétés détenues (2025)

London Stock Exchange Group plc (pondération de 3,3 %)		Lowe's Companies, Inc. (pondération de 3,3 %)		Waste Management Inc. (pondération de 3,2 %)	
Cible de réduction des émissions	50 % (d'ici 2030)	Cible de réduction des émissions	42 % (d'ici 2030)	Cible de réduction des émissions	42 % (d'ici 2031)
- Les émissions de portée 1 ont diminué d'environ 25 %, tandis que les émissions combinées des portées 1 et 2 ont reculé de 15 %, atteignant un niveau inférieur de 86 % à celui de l'année de référence 2019. - Les émissions ciblées de portée 3 liées aux voyages d'affaires, aux déplacements domicile-travail et aux activités liées aux combustibles et à l'énergie ont diminué de 26 % par rapport à l'année précédente et étaient inférieures de 62 % aux niveaux de 2019. - Les activités opérationnelles de décarbonisation comprenaient : 1) l'installation et le test d'un système solaire photovoltaïque sur toit de 800 kilowatts sur le campus de Malabe au Sri Lanka; 2) le pilotage d'une technologie de bâtiment intelligent dans trois bureaux afin d'automatiser et d'optimiser la consommation d'énergie; 3) la consolidation continue des centres de données et la réduction de la densité des équipements; 4) le transfert des applications de l'infrastructure sur site vers les fournisseurs infonuagiques principaux où la consommation d'énergie pourrait être de manière plus efficace; 5) l'amélioration du suivi des déplacements internes et la mise en place d'un processus renforcé d'approbation des voyages d'affaires.		- Lowe's a poursuivi la mise en œuvre de son objectif d'atteindre la carboneutralité (zéro émission nette des portées 1, 2 et 3 d'ici 2050). - L'entreprise a investi plus de 400 millions de dollars dans des projets d'efficacité opérationnelle et environnementale, notamment des améliorations à haut rendement des systèmes CVCA (chauffage, ventilation et climatisation), l'installation d'un éclairage DEL, l'automatisation de la manutention des matériaux ainsi que des systèmes de gestion de l'énergie. - A poursuivi le développement d'un portefeuille de projets d'énergie renouvelable sur place et hors site, notamment la production solaire sur place dans les magasins et les installations de la chaîne d'approvisionnement, l'évaluation des accords d'achat d'électricité et la participation à la Clean Energy Buyers Association. - A poursuivi sa collaboration avec le programme SmartWay de l'Environmental Protection Agency des États-Unis pour surveiller l'efficacité énergétique du transport de marchandises, encourager les transporteurs à améliorer leur performance énergétique et accroître la visibilité des émissions de portée 3 liées au transport.		- A fait progresser sa stratégie de croissance durable en 2025, notamment grâce à des projets d'automatisation du recyclage et de valorisation du gaz naturel renouvelable. - A annoncé l'inauguration officielle d'installations de recyclage modernisées et d'installations de gaz naturel renouvelable (GNR), dans le cadre d'un plan de croissance durable d'environ 3 milliards de dollars. Ce programme devrait permettre la mise en service, d'ici 2026, de 39 installations de recyclage nouvelles ou modernisées ainsi que de 20 installations de GNR détenues par WM. Selon l'entreprise, l'ensemble du programme devrait ajouter plus de 2,8 millions de tonnes de capacité annuelle de recyclage et produire 25 millions de MMBtu de GNR par année. - L'entreprise a mis en avant les progrès réalisés en 2024 dans le cadre de son programme de durabilité 2025 : 12 installations de recyclage ont été construites ou modernisées, cinq nouvelles usines de gaz naturel renouvelable (GNR) détenues par WM ont été mises en service, 545 000 tonnes de capacité annuelle de recyclage ont été ajoutées et 45 % du gaz d'enfouissement a été valorisé de façon bénéfique. Par la suite, dans la publication de ses résultats financiers de 2025, WM a confirmé avoir achevé sept installations de GNR ainsi que neuf projets d'automatisation et d'expansion des activités de recyclage au cours de l'année 2025.	
Cencora Inc. (pondération de 3,2 %)		Marsh & McLennan Companies Inc. (pondération de 3,2 %)			
Cible de réduction des émissions	55 % (d'ici 2032)	Cible de réduction des émissions	50 % (d'ici 2030)		
- Les émissions de portée 2 ont chuté de 31,7 % grâce à un approvisionnement énergétique en énergie renouvelable et à des mesures d'efficacité énergétique à l'échelle de l'entreprise. À l'échelle mondiale, les sources renouvelables représentent désormais environ 22 % de la consommation totale d'électricité de l'entreprise. 65 % des fournisseurs de l'entreprise (en fonction des dépenses) avaient établi leurs propres objectifs fondés sur la science, ce qui représente des progrès importants vers l'objectif de 82 % fixé pour l'exercice 2027 (FY2027). - Les projets pilotes d'électrification de la flotte à Swansea ont permis d'atteindre 250 miles (environ 402 km) par jour avec une seule recharge, tout en réduisant les émissions de 17,5 tonnes de CO₂. De plus, 92 % des renouvellements de véhicules de fonction au Royaume-Uni sont désormais des modèles hybrides ou électriques. - Au cours des exercices 2024 et 2025, l'entreprise a fortement mis l'accent sur le déploiement de systèmes photovoltaïques (PV) dans des sites clés de World Courier et d'Alliance Healthcare. Les installations photovoltaïques des centres de World Courier à Stockholm, en Suède, et à Copenhague, au Danemark, sont désormais pleinement opérationnelles et produisent activement de l'énergie solaire sur site.		- A maintenu la certification CarbonNeutral pour une cinquième année consécutive, classant sa cible à court terme des portées 1 et 2 comme « à maintenir » et sa cible d'intensité à court terme de portée 3 comme « en bonne voie ». - A élargi son programme de gestion responsable des déchets à près de 500 bureaux en Europe, en Asie-Pacifique et dans les Amériques. - La division-conseil de l'entreprise a poursuivi l'accompagnement de ses clients et des gouvernements dans plusieurs domaines, notamment : la stratégie de transition énergétique, l'évaluation des risques climatiques, la finance durable, les infrastructures à faibles émissions de carbone, la décarbonation des transports, la transition industrielle, les marchés du carbone, la réglementation et la divulgation liées au climat, ainsi que les risques associés à la nature et à la biodiversité. - Les biens et services achetés représentaient plus de la moitié des émissions déclarées de Marsh en 2025. Afin de réduire son empreinte environnementale, 100 % des équipements électroniques achetés par Marsh étaient certifiés EPEAT, ce qui a permis d'économiser, selon les estimations, 4 millions de gallons d'eau et d'éviter l'émission d'environ 11 000 tonnes de CO₂.			

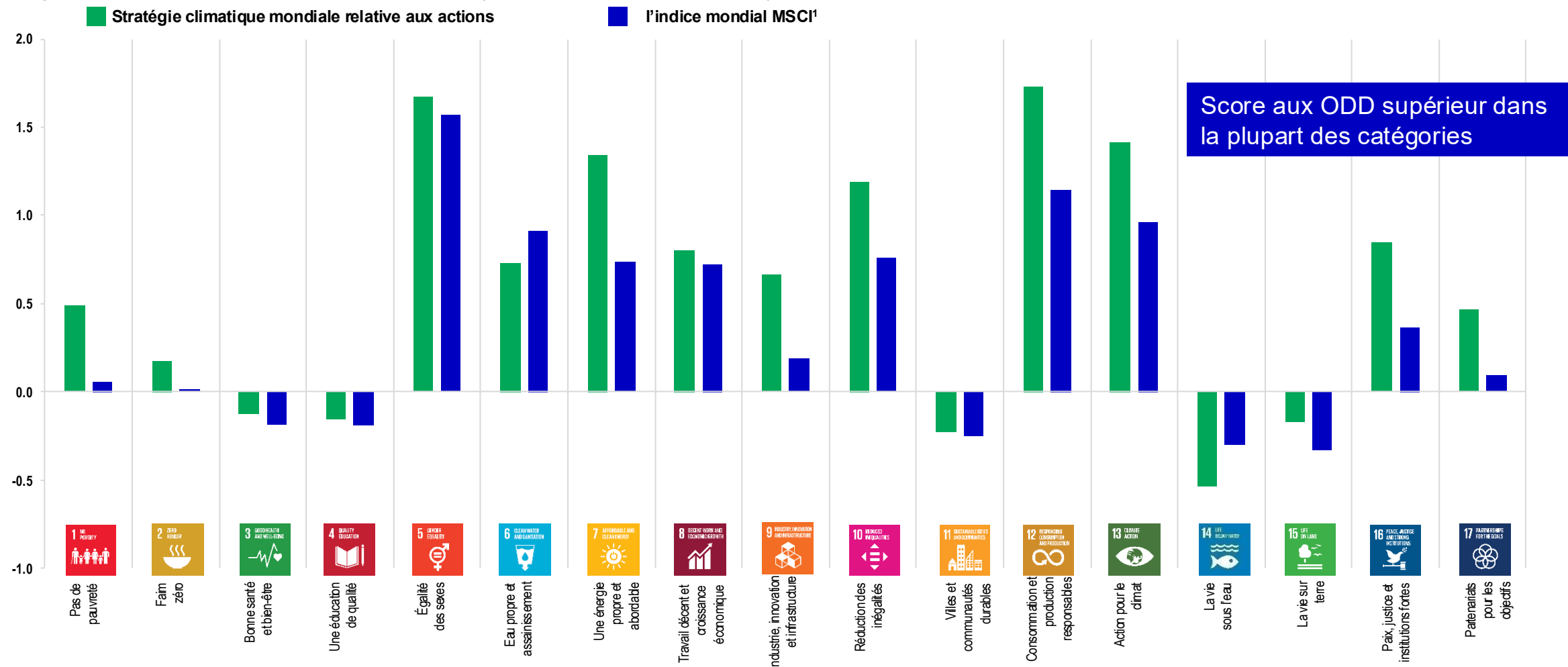
Source : Gestion de placements Manuvie, rapports financiers et rapports de durabilité des entreprises. Au 31 décembre 2025. 1. Veuillez consulter l'annexe pour la définition de « chefs de file climatiques ». Le présent document ne constitue pas une offre ni une invitation de la part ou au nom de Gestion de placements Manuvie à quiconque d'acheter ou de vendre un titre. Ce document ne doit pas être considéré comme une recommandation ou une sollicitation actuelle ou passée d'une offre d'achat ou de vente de produits de placement ou d'adopter une stratégie de placement.

Réservé aux investisseurs institutionnels et aux professionnels de l'investissement. Ne pas distribuer au public.

557346928

Stratégie climatique mondiale relative aux actions – renforcement de la notation des ODD

Alignement sur les ODD selon MSCI (au 31 décembre 2025)



Source : Gestion de placements Manuvie, MSCI, au 31 décembre 2025. De plus amples détails sur l'approche de Gestion de placements Manuvie en matière de durabilité sont disponibles à <https://www.manulifeim.com/institutional/global/en/sustainability>. 1 La méthodologie de MSCI pour générer les 17 scores d'alignement net des ODD pour chaque entreprise est résumée ici. Fiche d'information sur l'alignement des ODD MSCI Les scores de portefeuille / référence comprennent une moyenne pondérée des 17 scores d'alignement net des ODD de chaque titre individuel.

Cote de risque ESG de Morningstar

Le compte représentatif de la stratégie s’est constamment classé au 5^e centile ou mieux parmi environ 8 300 placements en actions mondiales à grande capitalisation

Cote de risque du portefeuille

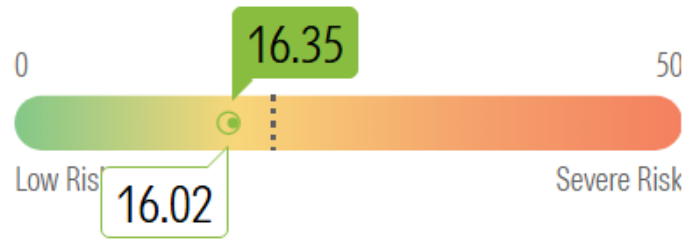


5e centile en matière de durabilité
(catégorie Actions mondiales à grande capitalisation de Morningstar)

Faible désignation carbone

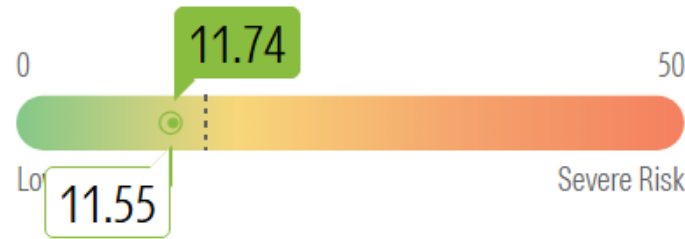


Score ESG des entreprises



- Historique ○ Actuel
- ⋮ Moyenne mondiale de la catégorie (historique)

Score ESG souverain



- Historique ○ Actuel
- ⋮ Moyenne mondiale de la catégorie (historique)

Score de risque carbone du portefeuille



- Moyenne - 12 mois ⋮ Moyenne de la catégorie
- ▮ Catégorie meilleure (faible) et le pire (élevé)

Source : Morningstar. Cote de risque ESG fondée sur 100,00 % de l’actif géré des entreprises et 100,00 % de l’actif géré souverain | Catégorie mondiale : Actions mondiales à grande capitalisation | Score de risque ESG et cote de risque ESG au 30 nov. 2025. Portefeuille du compte représentatif au 30 nov. 2025. Sustainalytics fournit l’analyse du risque ESG à l’échelle de l’émetteur utilisée dans le calcul du score ESG de Morningstar. L’information sur le mandat de placement durable provient du prospectus du compte représentatif. Indicateurs carbone au 30 nov. 2025 | Fondés sur 100,00 % de l’actif géré pour le score de risque carbone. Analyse du risque ESG utilisée dans le calcul du score ESG de Morningstar. L’information sur le mandat de placement durable provient du prospectus du compte représentatif. Les données sont fondées uniquement sur les positions acheteur. Cette cote ESG n’évalue pas les objectifs de placement liés aux facteurs ESG du compte représentatif, ni aucune stratégie ESG utilisée par celui-ci, et n’indique pas dans quelle mesure les facteurs ESG sont intégrés par le compte représentatif. D’autres fournisseurs de cotes peuvent également établir des cotes de durabilité à l’échelle du compte selon une méthodologie différente. Le rendement passé n’est pas garant du rendement futur. Le score ESG de portefeuille de Morningstar est une moyenne pondérée en fonction de l’actif des scores de risque ESG à l’échelle de l’entreprise de Sustainalytics. Le score de risque ESG à l’échelle de l’entreprise de Sustainalytics mesure le degré auquel la valeur économique d’une entreprise peut être exposée à un risque lié aux facteurs ESG. Comme les scores de risque ESG, le score ESG des entreprises du portefeuille est rendu sur une échelle de 0 à 100, où les scores plus faibles sont préférables, au moyen d’une moyenne pondérée en fonction de l’actif de tous les titres couverts. Morningstar détermine si chaque titre admissible du portefeuille peut être classé dans le cadre des entreprises ou des émetteurs souverains. Chaque titre ne peut contribuer qu’à un score de risque ESG ou à un score de risque pays, mais non aux deux. Pour obtenir un score de durabilité d’entreprise, au moins 67 % de l’actif géré des entreprises d’un portefeuille (positions acheteur seulement) doit avoir une cote de risque ESG d’entreprise. Le score ESG historique des entreprises de Morningstar est une moyenne pondérée des 12 derniers mois des scores ESG des entreprises du portefeuille de Morningstar. Les scores historiques du portefeuille ne sont pas pondérés également; les portefeuilles plus récents sont pondérés plus fortement que les plus anciens. La combinaison des 12 derniers mois des scores du portefeuille ajoute de la constance tout en reflétant les décisions actuelles des gestionnaires de portefeuille grâce à une pondération plus forte des scores les plus récents.

Regarder au-delà de l'environnement

Les facteurs sociaux et de gouvernance sont aussi pris en compte et examinés



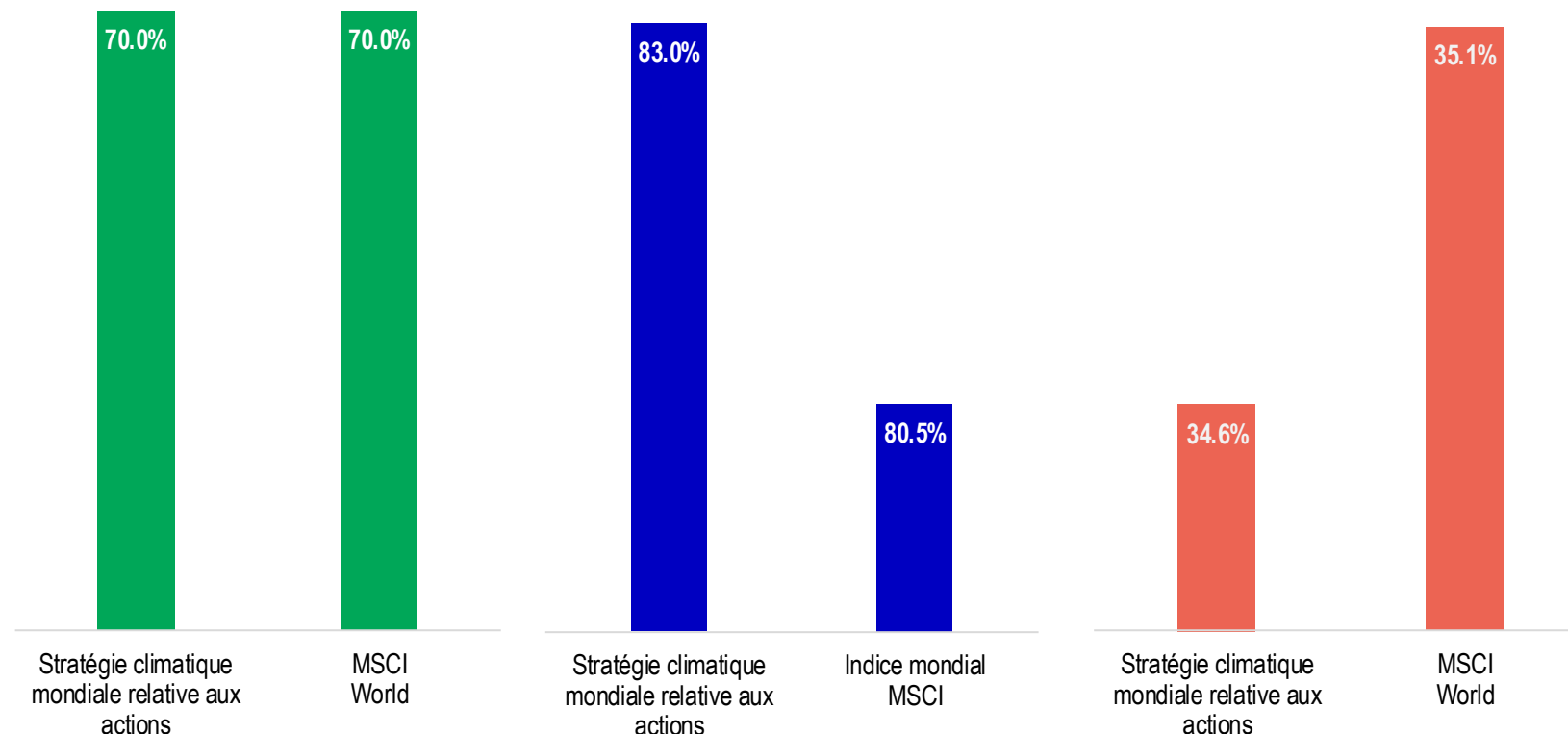
**Président du conseil
indépendant¹**



**Indépendance
du conseil²**



Femmes au conseil³



Bien que notre analyse de la durabilité soit principalement axée sur le climat et l'environnement, elle ne s'y limite pas. L'intégration de l'analyse des risques et des facteurs de durabilité au-delà des enjeux environnementaux est tout aussi importante dans le cadre de l'analyse fondamentale et de la gestion des risques. En tant qu'investisseurs responsables et gestionnaires du capital de nos clients, nous cherchons à comprendre l'ensemble des facteurs pertinents susceptibles d'influencer le profil de risque et de rendement des investissements actuels et potentiels.

Bien que la portée des risques et facteurs liés à l'investissement évolue continuellement, ceux que nous jugeons les plus pertinents pour nos investissements incluent souvent : 1) la structure du conseil d'administration, la diversité et la supervision; 2) la rémunération des dirigeants : structure, indicateurs de performance et supervision; 3) la protection des droits des actionnaires minoritaires; 4) la gestion du capital, le versement de dividendes et la dilution des actions; 5) les actions d'entreprise (par exemple, fusions et acquisitions) et la stratégie d'entreprise; 6) la santé et la sécurité, les relations de travail, la diversité et les autres questions sociales; 7) les droits de la personne, le respect des collectivités et les attentes des autres parties prenantes; 8) la supervision et la gestion de la chaîne d'approvisionnement; 9) l'innovation technologique et les bouleversements technologiques; 10) la cybersécurité et la protection de la vie privée; 11) la résilience des infrastructures; 12) les controverses importantes liées à l'ESG; 13) la qualité des divulgations ESG et la transparence.

Nous croyons qu'une intégration ESG solide dans les processus d'investissement nous permet d'offrir des rendements ajustés au risque attrayants à nos clients sur le long terme.

Source : Gestion de placements Manuvie, MSCI. Au 31 décembre 2025. À titre indicatif seulement. 1 Président du conseil indépendant : pourcentage moyen pondéré des conseils d'administration présidés par un administrateur indépendant. 2 Indépendance du conseil : pourcentage moyen pondéré des émetteurs de la stratégie dont le conseil d'administration est indépendant. 3 Femmes au conseil : pourcentage moyen pondéré de femmes au conseil des actions détenues de la stratégie. Indicateurs de durabilité en date de la fin du plus récent exercice de MSCI (2024).

6

Innovation

Amélioration des pratiques



Amélioration de nos pratiques en 2025

Accent sur les processus internes

Analyse approfondie de la décarbonisation et des revenus verts

En combinant l'intelligence artificielle à nos travaux de recherche internes, nous avons développé un cadre d'analyse exclusif permettant d'évaluer les progrès réalisés par les entreprises en matière de décarbonation au cours des dernières années et de suivre les mesures qu'elles prévoient mettre en œuvre au cours des deux années suivantes. Cet outil permet également d'identifier de quelle façon les entreprises soutiennent la décarbonation de leurs clients au moyen de leurs produits et services. Cette approche nous a permis d'obtenir de nouvelles informations auparavant non recensées et d'enrichir nos échanges sur les enjeux ESG avec les émetteurs grâce à des discussions plus approfondies et mieux étayées.

Se concentrer sur de multiples résultats au-delà du climat

Bien que le changement climatique reste le principal axe de notre engagement ESG, nous avons également fait progresser les résultats potentiels dans d'autres domaines clés de la durabilité, notamment le capital humain, la sécurité des données et la cybersécurité, ainsi que la rémunération des cadres. Cette approche élargie a renforcé l'efficacité de nos engagements, comme en témoignent les résultats de l'année dernière (voir diapositives 16 et 17).

Gestion et suivi de nos activités d'engagement

Nous avons encore amélioré la gestion et le suivi de nos activités d'engagement et de collaboration ESG grâce à l'utilisation d'une plateforme centralisée depuis le début de 2024. Cela permet un suivi plus précis des en tout au long de l'année, tant à l'échelle de la firme que de la stratégie, ce qui améliore la production de rapports pour nos clients.

Domaines d'intérêt en 2026

Accent sur les tendances émergentes

Risques physiques liés au climat

Bien que les modèles climatiques tiers soient précieux, nous pensons qu'une analyse interne rigoureuse peut révéler des informations supplémentaires sur les risques et opportunités de nos avoirs en portefeuille. Ce travail est particulièrement opportun alors que les risques physiques liés au climat deviennent de plus en plus présents et que les divulgations des entreprises continuent de s'étendre.

Le « S » des facteurs ESG

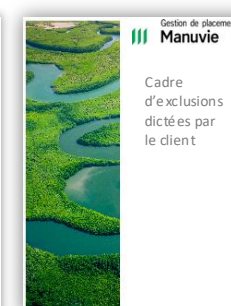
Souvent considéré comme l'« enfant du milieu » négligé par rapport aux facteurs environnementaux (E) et de gouvernance (G), nous croyons qu'une analyse approfondie de certains sujets clés, comme la qualité et la sécurité des produits, le capital humain, les droits de la personne ainsi que les relations avec la collectivité, peut apporter des perspectives additionnelles utiles à nos décisions de placement. Cela pourrait aussi enrichir nos rencontres et de nos activités d'engagement ESG avec les émetteurs.

Utilisation responsable de la technologie

Compte tenu de l'élan rapide de l'intelligence artificielle (IA), nous croyons qu'il est essentiel d'évaluer comment les entreprises utilisent la technologie de façon responsable afin d'atténuer les risques éthiques, juridiques, financiers et réputationnels. Nous continuerons de mener des activités d'engagement sur cette question et, lorsque cela sera pertinent, de recommander l'adoption d'un cadre de gouvernance pour une IA responsable

7

L'investissement durable chez Gestion de placements Manuvie



Notre approche à l'égard des changements climatiques

Notre engagement et notre approche

Nous nous engageons à faire progresser un cadre de gestion des risques et des occasions qui précise comment nous gérons les risques et les occasions liés au climat auxquels les portefeuilles de nos clients sont exposés. Nous intégrons la prise en compte des risques et des occasions climatiques aux processus de placement de nos équipes de placement, alors que nous cherchons à offrir une résilience à long terme et des résultats de placement durables à nos clients. Nous offrons des produits et des solutions qui aident les clients à faire progresser leurs objectifs climatiques.

Accompagner les clients dans leurs objectifs liés au climat

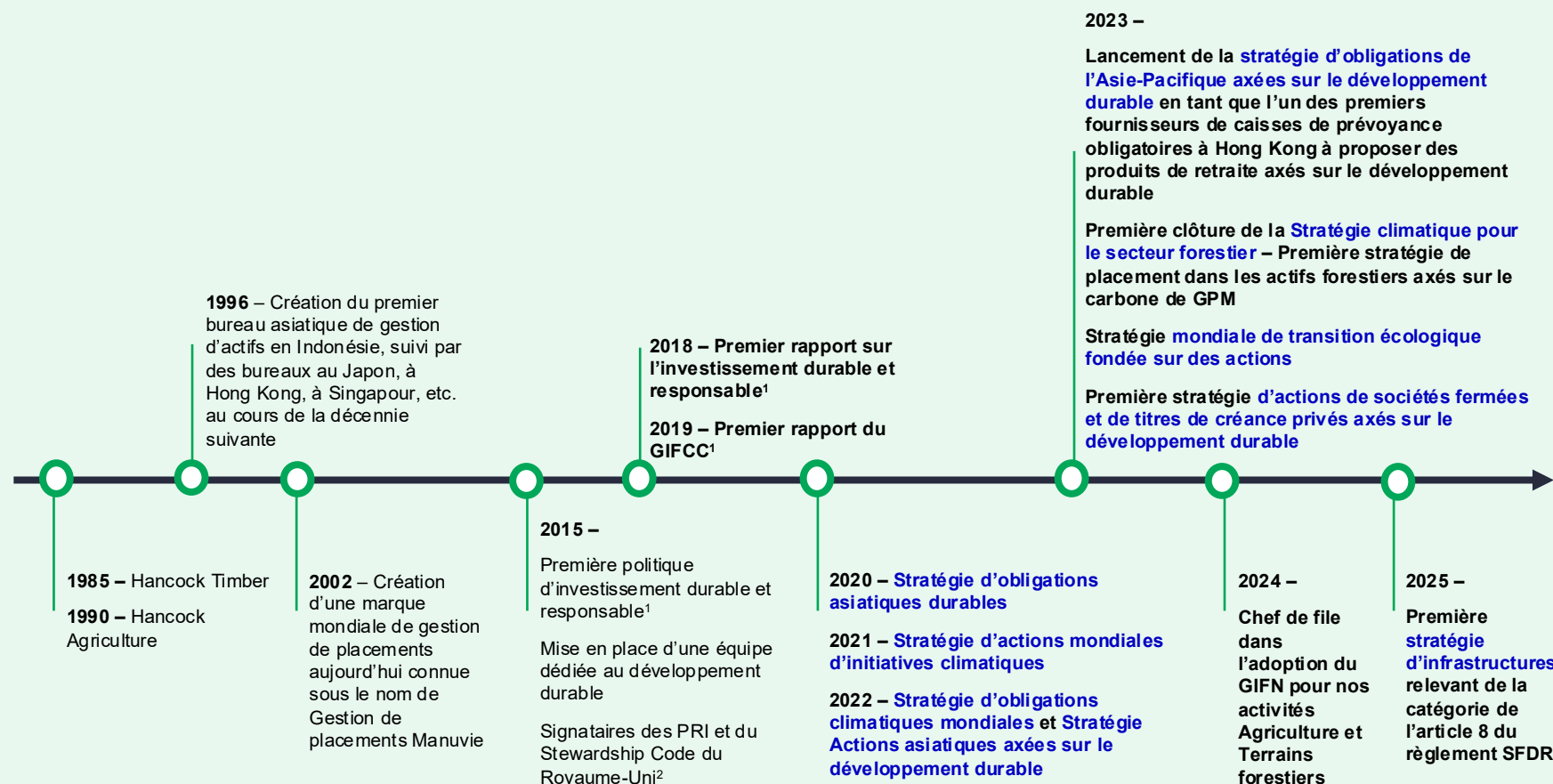
Gestion de placements Manuvie vise à offrir à ses clients des résultats d'investissement durables et une résilience à long terme en collaborant avec eux afin de soutenir l'atteinte de leurs propres objectifs liés au climat. Nous cherchons également à travailler avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de favoriser l'atteinte de ces résultats. À cette fin, nous avons recours à diverses initiatives, notamment :

- offrir de la formation aux équipes d'investissement sur des sujets tels que la science du climat, l'analyse des enjeux climatiques et les outils disponibles pour soutenir la prise de décision;
- mener des activités d'engagement auprès des entreprises concernant leurs divulgations liées au climat, leurs stratégies d'affaires, leurs mécanismes de gouvernance ainsi que leurs plans et progrès en matière de réduction des émissions;
- élaborer des stratégies et des politiques, comme le cadre d'exclusions dirigé par les clients, afin de soutenir l'atteinte de leurs objectifs de durabilité. Sensibiliser nos clients et leur rendre compte des risques et occasions liés au climat;
- sensibiliser les clients et leur fournir de l'information sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques au moyen d'activités de communication et de reddition de comptes.

Pour plus d'informations, consultez notre rapport sur le développement durable, notre énoncé sur les changements climatiques, notre énoncé sur la nature, notre énoncé sur l'eau et notre cadre d'exclusions dirigées par le client, ainsi que le site des études de cas d'investissement durable.

Notre héritage constant en matière de durabilité

Le développement durable est inscrit dans notre ADN



Notre héritage constant en matière de durabilité joue un rôle déterminant dans le façonnement de notre offre de placements mondiaux et de notre expertise en placement.

Nous cherchons continuellement à améliorer notre offre de produits et la qualité de nos rapports conformément aux normes et aux meilleures pratiques de l'industrie.

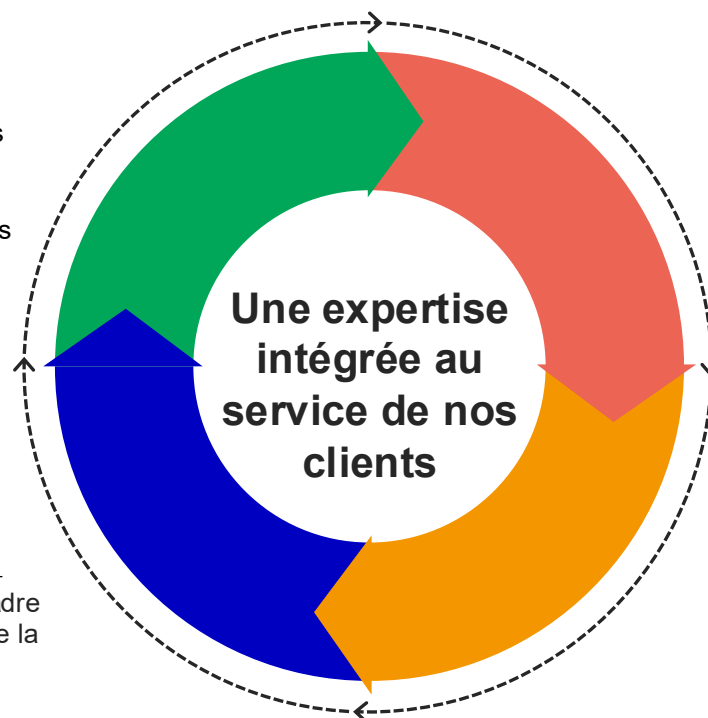
Nous possédons une expertise pluridimensionnelle en durabilité

Équipe de durabilité

Saisir les dernières perspectives sur la durabilité et l'évolution du secteur afin d'étayer les thèses de placement pour les catégories d'actifs publics et privés.

Équipe de placement

Évaluations globales dans le cadre de la diligence raisonnable et de la recherche fondamentale en intégrant les risques et les occasions liés au développement durable dans l'évaluation des occasions de placement.



Fonctions de l'entreprise

Nos fonctions d'entreprise ont une connaissance approfondie des sujets, des tendances et des réglementations en matière de durabilité, ce qui permet d'assurer la conformité des activités et des processus internes à nos politiques de durabilité.

Groupe Manuvie

Le Centre d'excellence en durabilité de Manuvie sert de forum interne pour partager les meilleures pratiques et les nouvelles tendances en matière de durabilité.



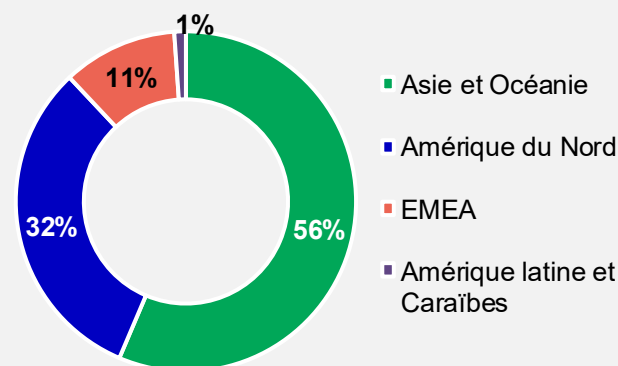
Notre présence mondiale nous permet de suivre les réglementations climatiques, la confiance des consommateurs en matière d'innovation technologique et d'action climatique, ainsi que les efforts de décarbonation des entreprises individuelles.

La mobilisation des entreprises chez Gestion de placements Manuvie

Nous dialoguons sur une variété d'enjeux de durabilité et suivons les progrès

Statistiques de mobilisation, exercice 2025

Entités uniques mobilisées par région



+ 1 600 interactions uniques
+ 800 émetteurs uniques

Principaux sujets de discussion en matière de durabilité sur les marchés publics

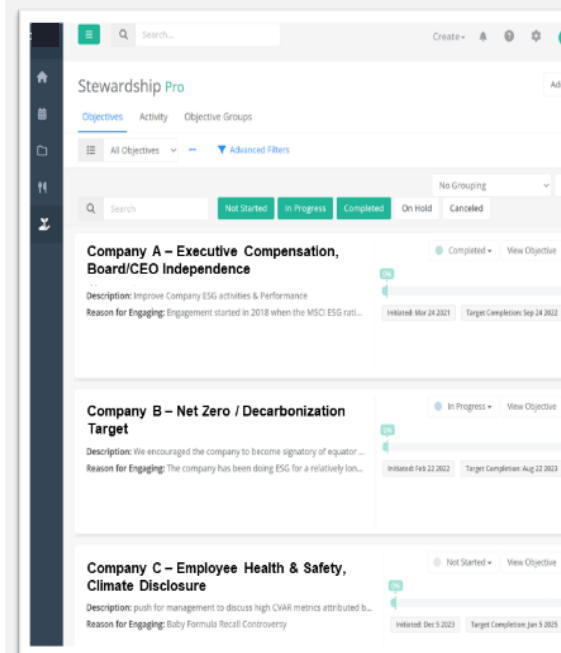
Gouvernance

Climat

Nature

Personnes

Registre des activités d'engagement



- Nous menons toutes les activités d'engagement directes auprès des émetteurs à l'interne.
- Nous utilisons un système centralisé de tenue de dossiers et de suivi.
- Nous suivons les recommandations de durabilité formulées aux entreprises et surveillons les progrès selon un échéancier défini.

Nous collaborons sous diverses formes

L'objectif primordial, comme toujours, est d'améliorer les résultats de placement de nos clients au fil du temps.

Exemples de nos activités de collaboration

Climat	Nature	Personnes	Gouvernance	Politiques	Investissement durable
- Membre fondateur de Climate Action 100+ - Membre fondateur de Climate Engagement Canada - Membre de l'AIGCC et président du groupe de travail sur la transition énergétique - Membre des Climate Bond Initiatives - Groupe de référence des PRI sur le climat - Ceres Valuing Water Finance Initiative	- Sustainable Forestry Initiative (SFI) - Membre fondateur de Leading Harvest - Comité consultatif des signataires du PRI Spring - Signataire de Nature Action 100 - Signataire du Finance for Biodiversity Pledge et membre de cinq groupes de travail - Groupe de travail sur le capital naturel et la biodiversité de la Singapore Sustainable Finance Association	- Partenaire fondateur et membre du comité directeur de la Taskforce on Inequality and Social Financial Disclosures (TIFSD) - Membre du groupe de référence des PRI sur les droits de la personne et les enjeux sociaux - Membre du 30 % Club Canada et du 30 % Club Investor Group Japan - Membre fondateur de la Board Diversity Hong Kong Initiative	- Membre du comité mondial des politiques de l'ICGN - Comité des futurs leaders de l'ICGN - Groupes de travail de l'ICGN pour l'UE et l'Amérique du Nord - Membre de l'Asian Corporate Governance Association (ACGA), et des groupes de travail sur la Chine, la Corée et l'Inde - Signataire du Code de gérance du Royaume-Uni (UK Stewardship Code)	- Membre du groupe consultatif des investisseurs de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) - Membre du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) - Groupe de référence des gestionnaires de placement des PRI sur les systèmes durables - Groupe de travail sur les marchés des capitaux (Canada)	- Membre de l'Emerging Markets Investors Alliance (EMIA) - University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership - Investor Leaders Group - Comité consultatif des PRI sur l'immobilier - Comité consultatif des PRI sur la dette infranationale - Comité de leadership des commanditaires d'Ownership Works - Forum chinois pour l'investissement durable (China Sustainable Investment Forum)



Le dialogue continu avec l'industrie est essentiel à nos efforts de collaboration.

Ces initiatives nous permettent d'élargir la portée de nos activités axées sur la durabilité tout en contribuant à renforcer la résilience des environnements d'exploitation de nos portefeuilles. Grâce à une approche centrée sur les clients, nous cherchons à répondre aux risques systémiques au moyen de travaux d'élaboration de politiques, de l'établissement de normes, d'activités de formation et de sensibilisation, ainsi que d'autres formes de collaboration et d'influence.

Annexe

Nous constatons déjà les coûts humains et financiers des changements climatiques

L'ampleur du problème s'accroît avec la poursuite du réchauffement

Catégorie d'impact	Estimation (ampleur)	Période / région	Source / rapport
Pertes économiques liées aux catastrophes météorologiques, climatiques et hydriques catastrophes	4,3 billions \$ US	1970-2021 (mondial)	Atlas de l'OMM sur la mortalité et les pertes économiques
Décès liés aux catastrophes météorologiques, climatiques et hydriques	≈ 2 millions	1970-2021 (mondial)	Atlas de l'OMM sur la mortalité et les pertes économiques
Pertes économiques liées aux événements météorologiques ou climatiques extrêmes	1,5 billion \$ US	Décennie jusqu'en 2019 (mondial)	Forum économique mondial (2023)
Coût annuel attribuable aux événements extrêmes (attribuable aux changements climatiques)	≈ 143 milliards \$ US par année	20 dernières années (mondial)	Nature Communications / PNAS (2023)
Coût économique estimé des événements météorologiques extrêmes attribuable aux changements climatiques	0,05-0,82 % du PIB mondial par année	Estimations actuelles (mondial)	Méta-analyse évaluée par les pairs (2023)
Niveau de réchauffement mondial (référence ~1850-1900)	≈ 1,1 °C au-dessus des niveaux préindustriels	Actuel (mondial)	Rapport de synthèse du GIEC (AR6) (2023)
Population subissant une grave pénurie d'eau en partie attribuable aux changements climatiques	≈ 50 % de la population mondiale	Actuel (mondial)	GIEC AR6 WGII (2022)
Personnes très vulnérables aux changements climatiques	3,3-3,6 milliards de personnes	Actuel (régions vulnérables)	GIEC AR6 WGII (2022)
Événements de catastrophes météorologiques et climatiques d'un milliard de dollars (É.-U.)	28 événements, 92,9 milliards \$ US de dommages	2023 (États-Unis)	Rapport climatique de la NOAA (2024)
Pertes économiques en Amérique du Nord et dans les Caraïbes (extrêmes météorologiques, climatiques et hydriques)	2,0 billions \$ US; 77 454 décès	1970-2021 (régional)	Atlas de l'OMM sur la mortalité et les pertes économiques
Perte de productivité agricole mondiale attribuable aux changements climatiques	≈ 21 % de croissance de la productivité en moins depuis 1961	Cumulatif mondial	Nature Climate Change (2021)
Nombre annuel de déplacements liés au climat	≈ 20 millions de personnes déplacées par année	Dernière décennie	UNHCR / OMM (2023)
Perte de récifs coralliens due au réchauffement et à l'acidification des océans	14 % des récifs perdus depuis 2009	2009-2018 (mondial)	UNEP Global Coral Reef Status Report (2020)
Augmentation des décès liés à la chaleur chez les plus de 65 ans	≈ 167 % de plus que dans les années 1990	2023 (mondial)	Lancet Countdown / OMS (2023)
Élévation annuelle moyenne du niveau de la mer	3,3 mm/année (en accélération)	2000-2020 (mondial)	OMM / GIEC AR6 (2021)

Définitions importantes

Chefs de file climatiques : La stratégie cherche à investir dans des entreprises qui sont des « chefs de file climatiques » et qui s'alignent sur une stratégie de placement carboneutre. Ainsi, le conseiller en portefeuille tiendra compte des entreprises qui :

- Se sont engagées à réduire leurs émissions de GES, mesuré par un engagement envers des objectifs fondés sur la science dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi); ou
- Ont de faibles émissions de GES, se situant dans le 35 % inférieur (portées 1+2+3 en amont) de leur secteur; ou
- Offrent des solutions climatiques favorisant une transition vers une économie sobre en carbone, mesurées par une part importante (minimum de 20 %) des revenus provenant d'activités telles que les énergies renouvelables, les technologies écoénergétiques, les bâtiments écologiques, la prévention de la pollution et l'eau durable.

L'évaluation des chefs de file climatiques sera déterminée par le conseiller en portefeuille au moyen d'une méthode exclusive qui vise à intégrer tous les facteurs environnementaux et climatiques pertinents, en tenant compte et en traitant des données de tiers ainsi que la propre analyse du conseiller en portefeuille des données sectorielles et des entreprises. La stratégie doit adhérer à un cadre d'exclusion selon lequel certaines entreprises sont retirées de l'univers de placement admissible. La stratégie limitera les placements dans les entreprises considérées comme contrevenant aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Cela inclut les entreprises dont les produits ou les secteurs sont jugés par le conseiller en portefeuille comme non durables ou associés à des risques environnementaux ou sociaux importants. Ceux-ci peuvent être mis à jour de temps à autre selon l'évaluation de chaque produit ou secteur au regard des principes susmentionnés, mais comprennent actuellement les émetteurs tirant plus de 25 % de leurs revenus de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles; plus de 5 % de leurs revenus de l'alcool, du tabac, du divertissement pour adultes, des jeux de hasard ou des armes conventionnelles; et tout revenu provenant de l'extraction et de la production de combustibles fossiles, de l'extraction et de la vente de charbon thermique; ainsi que toute participation aux armes controversées.

Valeur à risque climatique (VaR) : Provenant de MSCI, la valeur à risque climatique est conçue pour fournir une évaluation prospective, fondée sur le rendement, afin de mesurer les risques et occasions liés au climat dans un portefeuille de placement. Le modèle entièrement quantitatif offre des perspectives approfondies sur la façon dont les changements climatiques pourraient influencer les évaluations des entreprises.

Intensité carbone : L'intensité carbone est mesurée selon une moyenne pondérée pour les entreprises détenues et permet aux investisseurs de connaître l'efficacité du portefeuille en matière d'émissions de carbone (GES) (tonnes) par unité de ventes (1 000 000 \$ US).

Centile d'intensité carbone : Correspond au rang centile de l'intensité carbone d'une entreprise au sein de son groupe sectoriel respectif (GICS).

Température implicite du portefeuille (degrés oC) : La température implicite du portefeuille est un calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de la mesure dans laquelle les activités des entreprises sous-jacentes devraient contribuer aux changements climatiques, correspondant à un scénario de réchauffement (p. ex., 3 oC, 2 oC, 1,5 oC, etc.) sur lequel les activités des entreprises sont alignées d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Pour les entreprises qui se sont engagées envers l'initiative Science Based Targets (SBTi) et ont déjà établi une cible de température précise auprès de la SBTi, ces cibles de température sont utilisées dans le calcul. Lorsqu'une entreprise s'est engagée auprès de la SBTi sans avoir encore établi sa cible, une valeur de 2,0 oC est attribuée pour indiquer l'engagement. Et pour les entreprises ayant une SBTi de « bien en deçà de 2,0 oC », leur température dans le portefeuille est fixée à 1,75 oC. Lorsqu'une entreprise n'a pas de cible SBTi, l'équipe utilise la plus récente hausse de température prévue calculée fournie par MSCI.

Revenus de technologies propres : Correspond à un calcul de la moyenne pondérée des revenus de technologies propres générés par les entreprises détenues, où les revenus de technologies propres sont définis comme ceux tirés de produits et services liés à l'efficacité énergétique, à la prévention de la pollution, aux bâtiments écologiques, à l'énergie de remplacement et à l'eau durable.

Président du conseil indépendant : Pourcentage moyen pondéré des conseils d'administration présidés par un administrateur indépendant.

Indépendance du conseil : Pourcentage moyen pondéré des émetteurs de la stratégie dont le conseil d'administration est indépendant.

Femmes au conseil : Pourcentage moyen pondéré de femmes au conseil des titres détenus de la stratégie.

Clause de non-responsabilité de Morningstar et définitions des mesures de développement durable

Notation de risque ESG du portefeuille : Sustainalytics attribue les notes de risque ESG de son portefeuille en combinant la note de risque ESG d'un portefeuille et la note de risque ESG souveraine d'un portefeuille, proportionnellement à la pondération relative des positions long-only corporate et souveraines, arrondies au nombre entier le plus proche. Les scores de risque ESG historiques des pays souverains et les scores de risque ESG historiques des entreprises sont classés et notés séparément, afin de représenter le risque ESG du portefeuille par rapport à ses pairs pour leurs positions respectives de sociétés et d'États souverains, puis combinés par leurs pondérations relatives pour la note de risque ESG du portefeuille. Sustainalytics attribue des notes de risque ESG aux entreprises et aux États souverains en classant les scores de risque ESG historiques respectifs de tous les fonds notés au sein d'une catégorie mondiale Morningstar. Les fonds classés sont divisés en cinq groupes en fonction d'une distribution normale : les fonds élevés ou cinq globes (10% supérieurs), les fonds supérieurs à la moyenne ou quatre globes (22,5% suivants), les fonds moyens ou trois globes (35% suivants), les fonds inférieurs à la moyenne ou deux globes (22,5% suivants) et les fonds bas ou un globe (10% inférieurs).

Corporate ESG Score & Sovereign ESG Score : Le Corporate ESG Score est une mesure du risque ESG intégré dans les avoirs d'entreprise d'un fonds. Il s'agit de la moyenne pondérée des actifs des scores de risque ESG de Sustainalytics des positions individuelles des entreprises du fonds (long-only), ce qui représente le degré d'exposition des avoirs d'entreprise du portefeuille à des risques ESG non gérés. La note ESG des obligations souveraines couvre les obligations gouvernementales. Ensemble, ils sont combinés (pondérés par leurs pondérations respectives) pour produire la note de risque ESG globale du portefeuille. La note reflète les titres de sociétés sous-jacents détenus par le fonds et non les pratiques ESG du gestionnaire de fonds elles-mêmes. Les scores les plus faibles sont meilleurs, ce qui indique que les placements des sociétés du fonds comportent en moyenne un risque ESG non géré plus faible. Il est fourni par Sustainalytics, une société de Morningstar spécialisée dans la recherche et la notation ESG.

Score de risque carbone : score de risque carbone pondéré en fonction des actifs des actions ou des obligations de sociétés détenues dans un fonds (positions longues uniquement). Pour calculer les cotes de risque carbone du portefeuille, Morningstar utilise les cotes de risque carbone des entreprises de Sustainalytics, qui indiquent le risque auquel les entreprises sont confrontées dans le cadre de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Au moins 67% des actifs

du portefeuille doivent avoir une note de risque carbone de Sustainalytics pour qu'un score soit calculé. Le pourcentage d'actifs couverts est redimensionné à 100% avant le calcul du score.

Désignation à faible émission de carbone : Une indication que le fonds a une désignation à faible émission de carbone. Ce chiffre est fondé sur deux paramètres : la cote™ de risque carbone du portefeuille Morningstar® et la participation™ du portefeuille Morningstar® aux combustibles fossiles – les fonds peuvent recevoir la désignation Low Carbon, qui permet aux investisseurs d'identifier facilement les fonds à faible émission de carbone dans l'univers mondial. Pour recevoir cette désignation, un fonds doit avoir un score de risque carbone moyen du portefeuille sur 12 mois inférieur à 10 et une implication moyenne dans les combustibles fossiles sur 12 mois de moins de 7% de l'actif.

©Morningstar 2026. Tous droits réservés. Les renseignements fournis dans ce document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; 2° ne peuvent être ni copiés ni distribués; et (3) n'est pas garanti comme étant exact, complet ou opportun. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation de ces renseignements. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. La cote de risque ESG du portefeuille vise à mesurer la façon dont les sociétés émettrices et les entités souveraines des titres du portefeuille d'un fonds gèrent leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par rapport aux sociétés de la catégorie mondiale Morningstar du fonds. Sustainalytics attribue les notes de risque ESG de son portefeuille en combinant la note de risque ESG d'un portefeuille et la note de risque ESG souveraine d'un portefeuille, proportionnellement au poids relatif des positions long-only corporate et souveraines, arrondies au nombre entier le plus proche. Les scores de risque ESG historiques des pays souverains et les scores de risque ESG historiques des entreprises sont classés et notés séparément, afin de représenter le risque ESG du portefeuille par rapport à ses pairs pour leurs positions respectives de sociétés et d'États souverains, puis combinés par leurs pondérations relatives pour la note de risque ESG du portefeuille. Sustainalytics attribue des notes de risque ESG aux entreprises et aux États souverains en classant les scores de risque ESG historiques respectifs de tous les fonds notés au sein d'une catégorie mondiale Morningstar. Les fonds classés sont divisés en cinq groupes, sur la base d'une distribution normale, et chacun reçoit une note allant de High à Low. Pour chaque groupe de pairs, le portefeuille ayant obtenu une note médiane reçoit une note de 3

(moyenne). Les notes sont attribuées à d'autres portefeuilles du groupe de référence afin d'obtenir une distribution normale, à l'exception des cas où les notes au sein du groupe de pairs ne sont pas différenciées de manière significative – en pratique, cela peut signifier que tous les portefeuilles de certains groupes de pairs peuvent recevoir la même note de société ou souveraine. Veuillez noter qu'un risque plus faible se traduit par une cote plus élevée. Des notes plus élevées indiquent qu'un fonds est, en moyenne, investi dans moins d'entreprises ou de dettes souveraines présentant un risque ESG élevé selon les méthodologies ESG Risk et Country Risk de Sustainalytics, et donc exposé à moins de risques liés aux facteurs E, S ou G. De plus amples renseignements sur la méthodologie d'évaluation des risques ESG des portefeuilles sont disponibles ici.

Considérations liées aux placements

Risques généraux

Toute caractéristique, ligne directrice, contrainte ou autre information indiquée dans ce document a été sélectionnée par le cabinet comme étant représentative de la stratégie de placement et elle n'est fournie qu'à titre indicatif; elle peut changer en tout temps et différer d'un compte à l'autre. Chaque compte est géré de façon individuelle; l'actif des comptes varie d'un client à l'autre et rien ne garantit qu'un compte particulier a les caractéristiques décrites aux présentes. Les renseignements relatifs aux titres en portefeuille, à la répartition de l'actif ou à la diversification sectorielle se fondent sur des données antérieures et ne constituent pas une indication du rendement ou de la composition à venir du portefeuille, lesquels varieront. Les placements du portefeuille sont représentatifs de la stratégie de placement, peuvent changer en tout temps et ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier; ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. On ne peut présumer qu'un placement dans les titres visés a été ou sera avantageux. Les renseignements sur les dix principaux placements combinent des listes d'actions du même émetteur et des certificats de titres en dépôt connexes dans un portefeuille unique, afin de bien présenter l'intérêt économique global au sein de la société visée.

Aucune stratégie de placement et aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. Les indices mentionnés dans ce document sont des indices boursiers généraux utilisés à titre indicatif seulement. Les indices cités sont régulièrement utilisés pour évaluer le rendement de placements dans leur région, catégorie d'actifs ou secteur pertinent. Ils représentent des portefeuilles de placements non gérés.

Les placements dans des instruments dérivés comportent des risques différents, parfois supérieurs, à ceux de placements dans des valeurs mobilières et d'autres produits de placement classiques; dans un marché baissier, les placements dans des instruments dérivés pourraient être plus difficiles à évaluer ou à vendre à un prix raisonnable.

Rendement (GIPS)

Sauf indication contraire, tous les rendements correspondent à des données relatives au rendement composé. Les rendements avant déduction des frais ne comprennent pas les frais de conseil et les autres dépenses qu'un investisseur peut

engager et qui, une fois déduits, réduisent les rendements. Les variations des taux de change peuvent avoir un effet négatif. Les frais réels peuvent varier, notamment en fonction du barème des frais applicable, de la taille du portefeuille ou de l'entente de gestion de placements. À moins d'indication contraire, les rendements pour les périodes de plus d'un an sont annualisés; les rendements par année civile pour chaque période d'un an se terminent en décembre. L'arrondissement des chiffres pourrait donner lieu à des divergences. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Les données relatives au rendement correspondent généralement à des stratégies ou à des solutions discrétionnaires gérées par une entité de Manuvie respectant les normes GIPS et répondant à la définition d'une société de Manuvie selon ces normes. Dans certaines circonstances, des stratégies et des solutions de placement peuvent ne pas être incluses dans la présentation de l'entité respectant les normes GIPS (par exemple, les comptes en gestion distincte et les comptes à gestion unifiée au Canada).

Risques inhérents à la catégorie d'actifs

Parmi les principaux facteurs susceptibles d'influer sur le rendement de nos stratégies d'actions, mentionnons les risques qui découlent d'événements économiques ou touchant les marchés, les taux de rotation des titres en portefeuille, les règlements des organismes gouvernementaux, les événements politiques à l'échelle locale, nationale et internationale, la volatilité des marchés boursiers et du cours des marchandises, les fluctuations des taux d'intérêt et de la valeur des devises, ainsi que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Les principaux risques associés à une stratégie de placement axée sur les titres à revenu fixe incluent, entre autres, les événements économiques ou touchant les marchés, les règlements des organismes gouvernementaux, les événements géopolitiques, les risques de crédit et de taux d'intérêt, les risques découlant des notes de crédit, des contreparties, des titres étrangers, du taux de change, de la couverture, des instruments dérivés et des autres opérations stratégiques, le taux de rotation élevé du portefeuille, la liquidité, les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, le risque de rachat ou de remboursement anticipé, la stabilité des émetteurs, ainsi que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. La valeur marchande des titres à revenu fixe varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, de la valeur des devises et de la solvabilité de l'émetteur.

Parmi les principaux facteurs qui ont une incidence sur le rendement de nos stratégies de répartition de l'actif, notons tous les risques associés aux fonds et aux catégories d'actifs sous-jacents dans lesquels l'actif est investi, en plus des décisions quant à la répartition de l'actif dans son ensemble. En outre, le rendement des fonds sous-jacents peut être inférieur aux attentes.

Sauf indication contraire, toute référence aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou au développement durable dans le présent document reflète l'approche générale de Gestion de placements Manuvie en ce qui a trait à l'intégration des facteurs de risque important liés au développement durable dans ses processus de placement. Cette approche pourrait varier en fonction de la catégorie d'actifs ou du mandat du client. Bien que ce document indique que les facteurs de développement durable sont inclus dans tous les aspects de nos processus de gestion des placements, pour certains mandats clients, nous pouvons adapter les considérations de développement durable ou les inclure uniquement dans la mesure où elles correspondent aux objectifs établis du client. Certaines de nos solutions de placement peuvent être incompatibles avec les facteurs de développement durable, comme certaines catégories d'actifs ou stratégies d'indexation précises associées à un indice ne prenant pas en compte le développement durable. Les épargnants doivent examiner toutes les informations disponibles sur les produits et la documentation juridique pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière dont les considérations relatives aux risques liés au développement durable ont été intégrées dans un produit. Tous les éléments inclus dans le présent document ont trait à des circonstances dans lesquelles il est approprié de tenir compte des facteurs de développement durable. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'approche générale de Gestion de placements Manuvie en la matière à l'adresse www.manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability.

Ce document traite des activités des équipes de gestion de placements au sein de Gestion de placements Manuvie. Ce document ne couvre pas les activités des gestionnaires d'actifs non affiliés qui gèrent certains actifs de clients en notre nom, ni les activités de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels en propriété exclusive acquis par Gestion de placements Manuvie en 2024.

Considérations liées aux placements (suite)

Nous sommes d'avis que l'intégration au processus décisionnel des occasions et des risques financiers importants liés au développement durable joue un rôle important sur le plan du rendement à long terme et constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche offre un cadre souple qui facilite la mise en œuvre dans différentes catégories d'actifs et au sein de différentes équipes de placement; toutefois, cette mise en œuvre peut varier selon la stratégie et s'avérer peu pratique, voire impossible, pour certains placements (notamment, mais sans s'y limiter, les stratégies à gestion passive, certains produits dérivés, les contraintes propres aux clients ou les mandats gérés par des tiers). Dans les régions où nous possédons et exploitons des biens matériels, nous cherchons à intégrer les considérations essentielles en matière de développement durable dans nos stratégies opérationnelles et dans le déploiement de nos activités. Même si nous estimons que l'investissement durable peut contribuer à de meilleurs résultats à long terme, rien ne garantit que la prise en compte des facteurs de développement durable se traduira par de meilleurs rendements. Pour certaines stratégies, le recours à des critères d'exclusion, à une sélection rigoureuse et/ou à des approches thématiques peut restreindre l'éventail des actifs admissibles à l'investissement et conduire la stratégie à passer à côté d'occasions susceptibles de générer un rendement supérieur à long terme. Pour plus de détails, veuillez consulter nos politiques, déclarations et cadres en matière de développement durable.

Gestion de placements Manuvie s'engage auprès des émetteurs sur les questions de développement durable, mais ne le fait pas nécessairement pour tous les sujets ni avec tous les émetteurs de ses portefeuilles. Nous participons également à des engagements collaboratifs dans le cadre desquels nous ne fixons pas nécessairement les conditions de l'engagement. Nous préservons en tout temps notre indépendance dans la définition des priorités en matière d'engagement, le vote par procuration et la prise de décisions de placement, sous réserve des lois et réglementations applicables.

Les études de cas relatives aux facteurs de développement durable sont données à titre indicatif seulement et ne sont pas représentatives de l'ensemble des

placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients. Il ne faut pas y voir une preuve de l'intégration des facteurs ESG ou une indication du rendement ou des caractéristiques d'une stratégie de placement ou d'un produit, actuel ou futur, de Gestion de placements Manuvie.

Les études de cas liées aux engagements présentés illustrent différents engagements de nos équipes de placement internes, des catégories d'actifs et des régions dans lesquelles nous exerçons des activités. Nous menons des activités d'engagement fondées sur les résultats qui visent à améliorer la valeur financière à long terme, mais nous reconnaissons que ces engagements n'ont pas nécessairement de résultats significatifs ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribués à des facteurs et à des influences qui ne sont pas reliés à nos activités d'engagement.

Manuvie | CQS Engagement et intégration des facteurs ESG

Veuillez noter que l'approche adoptée en matière d'investissement durable et de facteurs ESG peut différer de celle de Manuvie et de Gestion de placements Manuvie.

Adhésion à Manuvie CQS et signataires

Gestion de placements Manuvie | CQS (« MCQS ») promeut chacune des mesures ESG indiquées en participant aux programmes collaboratifs d'investissement responsable ou en s'associant aux organisations dans le cadre de ces efforts. MCQS encourage la promotion de l'investissement responsable et de la gestion responsable par le biais des initiatives suivantes : (i) Principes pour l'investissement responsable : <https://www.unpri.org/>. (ii) Stewardship Code du Royaume-Uni : <https://www.frc.org.uk/library/standards-codes-policy/stewardship/uk-stewardship-code/> (iii) Carbon Disclosure Project : <https://www.cdp.net/en> (iv) Climate Action 100+ : <https://www.climateaction100.org/> (v) The Institutional Investors Group on Climate Change : <https://www.iigcc.org/>. De plus, nous continuons à publier des renseignements liés au climat conformément aux recommandations du Groupe de

travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Informations importantes

© Gestion de placements Manuvie, 2026. Tous droits réservés. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Les renseignements qui figurent au présent document sont réservés à l'usage des investisseurs institutionnels à qui ils sont destinés (ou à leurs agents). Ils ne peuvent être transmis, reproduits ou utilisés en totalité ou en partie à d'autres fins, ni divulgués ou communiqués à quiconque, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, sans notre consentement écrit préalable. Ils sont destinés uniquement aux destinataires dans les juridictions où la réception de ces renseignements est autorisée par la loi.

Le droit applicable peut restreindre la diffusion des renseignements contenus dans ce document; les personnes qui le reçoivent doivent se conformer à toute telle restriction. Le contenu du présent document n'est pas destiné à être remis à une personne physique ou morale ni utilisé par celle-ci en contravention des lois et règlements applicables dans le territoire ou le pays en cause. En acceptant le présent document, vous confirmez que vous connaissez les lois en vigueur dans votre territoire à l'égard de l'offre et de la vente des fonds, des portefeuilles et des autres produits de placement dont il est question aux présentes. En outre, vous vous engagez à ne pas transmettre ou utiliser les renseignements que ce document contient d'une façon qui placerait Manuvie, ses sociétés affiliées ou toute autre personne en contravention desdites lois.

À propos de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie

Division de la Société Financière Manuvie, Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie a pour mission de faciliter la prise de décisions et d'améliorer la vie des gens en les aidant à investir en toute confiance pour sécuriser leur avenir financier. Notre force réside dans la diversité de nos compétences en gestion d'actifs et dans nos capacités de distribution à l'échelle mondiale. Nos équipes de placement mondiales couvrent les actions, les titres à revenu fixe, le crédit non traditionnel, les marchés privés et les solutions multiactifs. Nous fournissons des services d'investissement, de conseils financiers et de plans de retraite à des millions de particuliers, d'institutions et de participants de régime de retraite partout dans le monde. Notre approche repose sur trois piliers de notre culture : Partenaire pour le progrès, Confiance en toute transparence et Curiosité intellectuelle. Ces valeurs déterminent la manière dont nous établissons des relations à long terme, mettons au point des stratégies d'investissement différenciées et donnons aux conseillers et

aux clients les moyens de chercher à obtenir des résultats financiers significatifs. Que ce soit grâce à une technologie de pointe, à l'innovation en matière d'IA, à des conseils personnalisés ou à une gestion durable, Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie est un partenaire de confiance qui aide ses clients à naviguer dans un environnement complexe et à investir en toute confiance. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site gpmanuvie.ca.

Gestion de placements Manuvie | CQS est une dénomination commerciale de CQS (UK) LLP, habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni, et/ou CQS (US), LLC, conseiller en placements inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission. Les termes « CQS » ou « Gestion de placements Manuvie | CQS », tels qu'ils sont utilisés dans le présent document, peuvent comprendre CQS (UK) LLP et CQS (US) LLC, ou l'une et l'autre de ces entités. Gestion de placements Manuvie | CQS est une filiale de Manulife Investment Management (Europe) Limited.

Manulife | Comvest Credit Partners est la dénomination commerciale de Comvest Credit Advisors, LLC, société de conseil en investissement enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, ainsi que de ses conseillers affiliés, enregistrés ou agissant sous sa responsabilité, dont les services sont commercialisés sous la marque Comvest. Manulife | Comvest Credit Partners est une filiale de John Hancock Subsidiaries LLC.

Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires au sujet de Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/cafr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd, Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.

Hong Kong : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (Company Registration No. 200709952G) **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Les sociétés affiliées à Manuvie ne font aucune déclaration voulant que le contenu de cette présentation puisse être utilisé dans tous les territoires ni que les opérations, titres, produits, instruments ou services dont il est question soient offerts ou puissent être vendus dans tous les territoires, à tous les investisseurs ou à toutes les contreparties. Il incombe aux destinataires de ce document de se conformer aux lois et règlements applicables.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de recevoir ces renseignements en vertu du droit applicable là où elles se trouvent. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes chargées des placements peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Rien ne garantit que les résultats réels confirmeront les hypothèses émises ni que les rendements réels seront conformes aux prévisions. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agissant ou non sur la foi des renseignements du présent document.

Informations importantes (suite)

Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés prospectifs portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements présentés dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture des marchés, qui changera au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer par suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres raisons. Ce document a été préparé à titre purement informatif et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une sollicitation, ni une invitation par Gestion de placements Manuvie ou ses sociétés affiliées, ou en leur nom, relativement à l'achat ou à la vente de quelque titre que ce soit ou à l'adoption d'une stratégie de placement donnée, et n'a pas été préparé à cette fin. En outre, il ne peut servir de fondement à un droit ou à un contrat relativement à l'achat ou à la vente de quelque titre que ce soit ou à l'adoption d'une stratégie de placement donnée, non plus qu'il peut accompagner un tel droit ou contrat ou en faire partie. Rien dans ce document ne constitue un conseil en matière de placement ou d'ordre juridique, comptable, fiscal ou autre, ni une déclaration selon laquelle un placement ou une stratégie convient à votre situation particulière, ni une recommandation personnelle à votre intention. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées ne donnent de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Nous vous invitons à consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre spécialiste avant de prendre une décision financière. Les investisseurs potentiels doivent demander conseil à des professionnels qualifiés avant de prendre des décisions de placement. Dans tous les cas où des rendements passés sont présentés, il faut savoir que ceux-ci ne sont pas garants des rendements futurs et ne doivent pas servir de base à vos décisions de placement.

Le droit applicable peut restreindre la diffusion des renseignements contenus dans ce document; les personnes qui y ont accès doivent se conformer à toute telle restriction. Le contenu du présent document n'est pas destiné à être remis à une personne physique ou morale ni utilisé par celle-ci en contravention des lois et règlements applicables dans le territoire ou le pays en cause. En acceptant le présent document, vous confirmez que vous connaissez les lois en vigueur dans votre territoire à l'égard de l'offre et de la vente des fonds, des portefeuilles et des autres produits de placement dont il est question aux présentes. En outre, vous vous engagez à ne pas transmettre ou utiliser les renseignements que ce document

contient d'une façon qui placerait Manuvie, ses sociétés affiliées ou toute autre personne en contravention desdites lois.

À l'intention des investisseurs qualifiés en Australie : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited (Gestion de placements Manuvie (HK)) et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. (MIMTA) sont exemptées de l'exigence de détenir un permis australien en services financiers à l'égard des services financiers offerts aux clients de gros en Australie aux termes de la *Corporations Act* de 2001 (Cth). Gestion de placements Manuvie (HK) et MIMTA ne sont donc pas titulaires d'un permis australien en services financiers. Gestion de placements Manuvie (HK) est réglementée par la Securities and Futures Commission de Hong Kong (« SFC ») en vertu des lois de Hong Kong, et MIMTA est réglementée par la Securities and Exchange Commission of the United States of America en vertu des lois des États-Unis d'Amérique, qui diffèrent toutes deux des lois australiennes. Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs qualifiés.

À l'intention des investisseurs professionnels Hong Kong : Ce document est destiné aux investisseurs professionnels (Professional Investors) au sens de la *Hong Kong Securities and Futures Ordinance* et des *Securities and Futures (Professional Investor) Rules*, à Hong Kong seulement. Il n'est pas destiné et ne doit pas être distribué au public ou aux épargnants, qui ne doivent pas se fier à son contenu. Le présent document n'a pas été soumis à l'examen de la Securities and Futures Commission (SFC).

À l'intention des investisseurs institutionnels à Singapour : Le présent document est destiné aux investisseurs qualifiés (Accredited Investors) et aux investisseurs institutionnels (Institutional Investors) au sens de la *Securities and Futures Act*.

À l'intention des investisseurs institutionnels qualifiés Corée du Sud : Le présent document est destiné aux investisseurs professionnels qualifiés (Qualified Professional Investors) au sens de la *Financial Investment Services and Capital Market Act* (« FSCMA »). Gestion de placements Manuvie ne fait aucune déclaration quant à l'admissibilité des destinataires du présent document à l'égard

de l'acquisition de quelque titre que ce soit en vertu des lois de la Corée, notamment aux termes de la *Foreign Exchange Transaction Act* et des règlements afférents. Un titre ne peut être offert, vendu ou livré directement ou indirectement, ni offert, vendu ou livré à quiconque en prévision d'une nouvelle offre de ce titre ou de sa revente, directement ou indirectement, en Corée ou à tout résident de la Corée si l'opération n'est pas conforme à la FSCMA et à l'ensemble des autres lois et des règlements applicables. Le terme « résident de la Corée » désigne toute personne physique dont le domicile se trouve en Corée, ou toute société ou autre entité constituée en vertu des lois de la Corée ou dont le siège social se trouve en Corée.

À l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse : Le présent document peut être mis à disposition en Suisse uniquement aux investisseurs qualifiés (tels que définis à l'article 10(3) et (3ter) de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC ») et de son ordonnance d'application), à l'exclusion des investisseurs qualifiés exclus. Les renseignements fournis dans le présent document sont fournis à titre purement informatif et ne constituent ni une offre, ni de la sollicitation, ni une recommandation relativement à l'acquisition d'un instrument financier ou d'un service financier. Le présent document ne constitue pas un conseil en matière de placement implicite ou explicite. Les renseignements qui s'y trouvent sont de nature générale et ne constituent pas une offre publicitaire de produits financiers en Suisse.

À l'attention des clients professionnels et des contreparties admissibles au Royaume-Uni : Le présent document est destiné exclusivement aux personnes considérées comme clients professionnels ou contreparties admissibles en vertu des règles de la Financial Conduct Authority (FCA). Il est fourni de manière équitable, claire et non trompeuse; il ne constitue pas, et ne vise pas à constituer, une « activité de commercialisation » au sens de l'article 4, paragraphe 1, point x), de la directive sur les gestionnaires de fonds de placements alternatifs, telle que transposée dans le droit britannique. Le présent document ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un instrument financier, ni une invitation à adopter une stratégie particulière, ni une invitation à participer à un programme de placement. Il ne doit pas être distribué à des clients particuliers ni à toute autre personne dans une juridiction où une telle distribution serait illégale. Manulife Investment Management (Europe) Ltd est régie par l'organisme Financial Conduct Authority et habilitée par ce dernier.

Informations importantes (suite)

À l'attention des clients professionnels de l'Espace économique européen : Le présent document est destiné exclusivement aux personnes considérées comme des clients professionnels au sens de l'article 4, paragraphe 10, de la directive MiFID II (2014/65/UE), telle qu'elle est mise en œuvre dans la juridiction concernée. Il est fourni de manière équitable, claire et non trompeuse; il ne constitue pas, et ne vise pas à constituer, une « activité de commercialisation » au sens de l'article 4, paragraphe 1, point x), de la directive sur les gestionnaires de fonds de placements alternatifs. Le présent document ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un instrument financier, ni une invitation à adopter une stratégie particulière, ni une invitation à participer à un programme de placement. La distribution de ce document peut être soumise à des restrictions légales dans certaines juridictions; les personnes qui en prennent connaissance sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Il ne doit pas être distribué à des investisseurs particuliers ni à toute autre personne dans une juridiction où une telle distribution serait illégale. Manulife Investment Management (Ireland) Ltd est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande.

États-Unis : Manulife Investment Management (US) LLC et Manulife Investment Management (North America) Limited sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Manuvie. John Hancock Investment Management LLC et Manulife Investment Management (US) LLC sont des conseillers en placements affiliés inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission qui utilisent la marque John Hancock Investment Management. Le présent document ne vise pas à fournir des recommandations ou des conseils, impartiaux ou de quelque nature que ce soit, et ne doit pas être interprété en ce sens.

